

Samedi généralement ensoleillé devenant nuageux en fin de l'après-midi. Chaud. Vents du sud-ouest de 10 milles avec rafales à 25 milles, sauf après la nuit. Minimum et maximum samedi 45 et 70. Aperçu pour dimanche: Quelques averses. Moins chaud.

Le meilleur hôtel 374 6221 Le meilleur service



## Franc... Parler

- VICTORIAVILLE (R.L.) — M. Gaston Girouard, secrétaire du bureau de police de Victoriaville naitait hier matin, à l'émission radiophonique "La police au service du public" que les agents n'avaient été appelés sur aucun accident au cours des 24 heures précédentes. Il s'agit d'un fait assez unique et les automobilistes doivent être félicités pour leur prudence.
- La Cie Jutras de Victoriaville avait organisé hier, en fin d'après-midi, une petite fête en l'honneur d'un de ses employés, M. Eugène Serré, qui a 50 ans de service à cette industrie.
- Lundi soir, le 20 octobre, au sous-sol de l'église St-Gabriel, aura lieu une soirée récréative organisée par le Cercle Laocordiaire local. Des prix pour la valeur de \$800.00 seront attribués. Il y aura un mobilier de chambre comme prix de présence.
- Lors d'une assemblée tenue à La Tuque mercredi soir le calendrier de la cédule régulière de la ligue Saguenay - Lac St-Jean - Mauricie a été définitivement accepté, sans changement pour Victoriaville.
- Jacelyn Hardy qui s'alignait la saison dernière avec les Tigres de Victoriaville commencera la saison avec les Seals d'Oakland comme un des trois centres réguliers. La direction des Tigres lui souhaite le meilleur succès possible.
- Le joueur Michel Cormier ne pourra s'aligner avec Victoriaville du fait qu'il n'a pu obtenir sa libération des Loups de La Tuque... Incidemment, les délégués des Tigres qui se sont rendus à La Tuque mercredi soir ont été émerveillés par le colisée de l'endroit qui contient 1,535 spectateurs assis en plus de grandes promenades.
- C'est ce soir au centre Jean-Béliveau que les Tigres de Victoriaville visiteront dans une partie hors-concours, les Météors d'Asbestos.
- Les membres de l'entraide économique des Bois-Francis sont conviés à une assemblée qui aura lieu dimanche matin à 9h.30, le 19 octobre prochain à l'Hôtel Manoir-Victoria de Victoriaville. Le conférencier invité sera alors M. Fidel-Edouard Alain.
- M. Laurent Deshaies, géographe de Nicolet, a effectué une intéressante étude sur la culture maraîchère de St-Pierre-les-Becquets.
- Le comité exécutif du C.D.R. a tenu deux assemblées en septembre le 11 et 25 et le conseil d'administration s'est réuni le 17. Le directeur général a participé à une rencontre de l'exécutif des permanents des C.D.R. à Joliette, le 4 septembre, à une rencontre du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre le 16. Le comité AFMO (atelier de formation de la main-d'œuvre du CDR s'est également réuni le 23 septembre dernier.
- Le CDR offre ses plus sincères félicitations à l'entreprise Jean Demers Inc., de Gentilly pour l'expansion que cette industrie connaît. Cette entreprise inaugurera la semaine prochaine, ses nouveaux locaux avec plusieurs invités de marque. Cette entreprise est membre du CDR depuis le début.
- Lors de la dernière rencontre de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) du diocèse. MM. Jean-Claude Blanchette, directeur régional de l'UCC et secrétaire-trésorier du CDR et Robert Vallière, agent d'information, ont entretenu leur auditoire du Conseil de développement régional.
- C'est M. Gaston Gervais de l'Association nationale des assureurs-vie qui sera le conférencier invité au dîner mensuel de l'Association des assureurs-vie de Drummond-Arthabaska, le 15 octobre, au Motel Quatre-Saisons de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. M. Gervais a intitulé son exposé: "Groupement d'assureur-vie et d'entreprise, un même principe d'intérêt économique. Il y aura également un forum avec comme sujet proposé "Que pensez-vous de votre association."
- Le thème de l'année de l'association des femmes de carrière de Victoriaville est "Communication". Les thèmes plus spécifiques sont pour octobre - les Nations-Unies, - novembre - Notre Fédération nationale - janvier - Développement de la personnalité, février - Fédération inter-nationale-souper aux chandelles, mars - Les Affaires publiques, avril - Publicité et relations extérieures. Un conférencier de marque rehaussera chacun des dîners causerie qui auront lieu le troisième mardi de chaque mois.
- La dernière locomotive à vapeur passera à Victoriaville ce midi vers 11h. 40 a.m. Elle fera le plein d'eau et de charbon puis repartira en direction de Québec. Plus de 400 voyageurs sont sensés être à bord de ce train spécial.
- Samedi soir, soit ce soir au centre sportif Jean-Béliveau. Il y aura séance de patinage libre pour toute la famille. L'entrée est de \$0.50 pour les adultes et \$0.25 pour les enfants.
- M. Gérard Ouellet de Daveluyville assiste en fin de semaine à un caucus du parti progressif conservateur à Niagara-Falls en Ontario.
- Les gagnants du tirage du mois d'octobre du club Optimiste de Victoriaville sont: Yves Savard \$200.00, Richard Michel \$20.00, club Optimiste Victoriaville \$15.00, Marcel Lafleur, Roland Mathieu, Gisèle Cliche et Rita Campagna \$5.00

Le lieutenant-gouverneur Optimiste Robert Laines de Victoriaville a commencé son travail au niveau de la zone et ainsi, mardi dernier, il visitait le club Optimiste d'Asbestos.

C'est Me Claude Aubert, avocat qui sera le conférencier invité dimanche devant les membres Domrémy de Victoriaville.

Les clubs Lions de Victoriaville aura son premier événement mixte de l'année mardi le 14 octobre au motel Caillibr. Le conférencier invité sera Mgr Raymond Lavoie de Québec, candidat à l'échevinage dans la cité de Québec.

Selon M. Jean-Jacques Ravary

## Le feu aurait été allumé de façon intentionnelle

ARTHABASKA (R.L.) — L'enquête du commissaire des incendies du district d'Arthabaska en rapport avec un incendie survenu à la maison de Mme Julie-Noël, Roux, le 4 avril dernier, a continué et pris fin hier midi.

Deux témoins ont été entendus pour cette fin de l'enquête dirigée par le docteur J.-Arthur Thibault, soit un chimiste, M. Jean-Jacques Ravary et Mme Julie-Noël. C'est l'agent Guy Hébert de la Sûreté du Québec qui a mené l'enquête pour la preuve présentée par Me Pierre Beaudet de la Couronne.

### Feu intentionnel

M. Jean-Jacques Ravary a déclaré qu'il avait été appelé pour faire certaines expertises et constatations à la résidence de Mme Julie-Noël Roux, quelques jours après l'incendie du 4 avril. M. Ravary nota que le feu avait surtout brûlé au niveau du plancher dans la salle de séjour. Le plancher de cet appartement était partiellement calciné et le feu n'était pas dû à une défectuosité électrique du fait qu'il ne provenait pas de l'intérieur des murs. Le feu avait été assez intense. La conclusion du chimiste Ravary est que le feu a été allumé intentionnellement par une ou plusieurs personnes avec l'aide d'un accélérateur, un liquide inflammable, fort probablement de l'huile à chauffage.

Aux questions de Me Edouard Houde, procureur de Mme Julie-Noël, à avoir comment il pouvait être aussi catégorique et affirmer que le feu avait été mis intentionnellement, M. Ravary donna plusieurs explications et termina en répétant qu'il était certain à 99.9 pour

cent, que le feu avait été allumé avec intention.

### Aucun soupçon

Mme Julie-Noël, aujourd'hui Mme Hans Wraga, raconta à la Cour ses allées et venues de même que celles de Hans Wraga le matin du 4 avril à partir de 5 heures jusqu'à 7h.15, soit l'instant où après avoir appelé les pompiers, elle se sauva chez une voisine.

Elle déclara qu'en descendant de sa chambre du deuxième étage, elle s'était lavée dans la salle de bain à l'étage inférieur puis avait donné à manger à son bébé. Hans Wraga se leva un peu plus tard et sortit à l'extérieur. Il devait la veille, partir pour la ville de Troy (ville de l'état de New York), afin de se faire examiner par un médecin pour une maladie nerveuse. Mme Noél déclara qu'elle ne voulait pas qu'il voyage le soir et c'est pourquoi elle lui avait demandé de partir que le lendemain matin. Elle dit que ce n'était pas elle qui avait mis des valises de son linge et ses robes dans l'automobile de Hans et

qu'avant le feu il n'était pas du tout question qu'elle parte avec lui.

Le lendemain matin, donc elle sentit à un moment de la fumée. Elle demanda à Hans d'aller chercher une couverture pour protéger le bébé et lui faire prendre de l'air dehors à cause de la fumée. La couverture se trouvait sur une chaise dans la salle de séjour. Elle appela alors les pompiers en disant de venir vérifier qu'il y avait de la fumée dans la maison. Elle remonta ensuite pour s'habiller lorsqu'elle descendit, à nouveau, la fumée était très dense et elle dut sortir par le garage.

Hans était dehors avec le bébé. Elle expliqua que ce dernier avait vu sa maladie devenir plus grave par cet incendie et qu'il ne voulait pas que personne touche au bébé.

Elle déclara avoir fait le trajet le soir du feu avec Hans et le bébé en direction de Troy, du fait que ce dernier était assez malade et qu'il lui était impossible de conduire l'automobile. C'est elle d'ailleurs qui conduisit.

Durant le trajet, elle avoua qu'il avait porté un briquet en arrière de sa tête à quelques reprises. Il parlait également qu'il avait de l'électricité dans la tête. Il voulait à un moment passer sous l'eau avec son auto.

Le témoin déclara qu'elle l'accusait d'avoir mis le feu. Personnellement, elle déclara qu'elle n'avait aucun soupçon contre lui et qu'elle n'avait rien lui permettant de croire qu'il avait posé un tel geste.

Mme Julie-Noël mentionna également que Hans était aujourd'hui chez ses parents près de Hambourg, en Allemagne de l'Ouest. Il a le bébé avec lui. Il est sensé être guéri. Il partit pour l'Allemagne la première fois le 25 mai et revint à New York le 15 août. Elle mentionna que c'était elle qui lui avait demandé de revenir à cette date pour l'enquête des policiers. Il n'est cependant pas venu au Canada mais à New York seulement.

Le commissaire Thibault a pris la cause en délibéré.



EN FIN DE SEMAINE, LES FRÈRES WILFRID GUEVIN ET ROBERT DESFOSSES ont célébré leur jubilé d'or de vie religieuse (50 ans) à la maison provinciale des frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska. Le frère Robert Desfosse (autrefois frère Roland (S.C.), fut le premier directeur de l'école Massicotte de Victoriaville, poste qu'il occupa pendant quatre ans. Pour sa part, le frère Wilfrid Guévin, enseigna à Victoriaville pendant 25 ans. Sur la photo nous apercevons à gauche le frère Guévin et à droite, le frère Desfosse.

## Ligue de grosses quilles O'Keefe féminine

VICTORIAVILLE (R.L.) — Ligue de grosses quilles O'Keefe féminine.	Triple d'équipe	1821
Chef Hervé 4, Marché Sup. Ste. Fam. 0	Classement	
Créations Thérèse 3, Seven Up Like 1	Seven Up Like	11
	Chef Hervé	9
	Marché Sup. Ste-Famille	6
	Créations Thérèse	6
	Moyennes individuelles	
Murielle Gosselin 187	France Lamontagne	139.3
Murielle Gosselin 439	Murielle Gosselin	135.0
Chef Hervé 623	Jocelyne Lord	131.7

## L'ACC du Centre du Québec recevra M. J.-Gilles Massé

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les membres de l'Association de la construction du Centre du Québec se sont dits d'accord pour accueillir à leur assemblée régulière mensuelle du 28 novembre, M. Jean-Gilles Massé, directeur général du Conseil de développement régional du Centre

du Québec. Au cours d'une causerie, M. Massé aura l'avantage d'informer les constructeurs sur le rôle, les buts et le travail qu'a l'intention de réaliser cet organisme régional tout en voulant obtenir la collaboration de l'ACCQ dans ses recherches.

La Fédération provinciale de la construction a préparé un questionnaire à l'intention des entrepreneurs qui ont ou auront bientôt à exécuter des travaux au compte du gouvernement en rapport avec des pertes de salaires provenant de la dernière augmentation du coût de la main-d'œuvre. Chaque entrepreneur a reçu une copie de ce questionnaire qu'il devra remplir et retourner ensuite à la fédération, si évidemment il a un contrat actuellement avec le gouvernement.

A la suite de l'éclatant succès obtenu lors du 3e tournoi annuel de golf de l'ACCQ, tenu à Drummondville, le 5 septembre, un vote de félicitations et de remerciements a été adressé au principal organisateur de cette activité sportive, M. Benoit Courchesne. On se rappelle que 85 golfeurs y ont participé et que plus de 155 personnes ont assisté au banquet et à la danse en soirée.

C'est M. Richard Dionne qui a remporté les honneurs de cette compétition, déléguant ainsi l'ancien champion des deux années précédentes, Jean-Guy Spénard. M. Bernard Paul a terminé premier chez les membres pour le pointage net et M. André Hamel est sorti vainqueur chez les invités, tous deux se méritant des plaques.

Le comité paritaire de l'industrie de la construction a complété diverses statistiques concernant la main-d'œuvre dans notre région. Le nombre des entrepreneurs d'ici ou de l'extérieur qui ont réalisé des travaux dans notre territoire, le nombre des heures de travail, etc. Il a aussi été signalé que les examinateurs nommés pour les différents métiers de la construction doivent absolument inscrire un pourcentage sur les examens passés par les candidats qui aspirent à posséder une carte de compétence. D'autre part, les examinateurs sont priés d'avertir les candidats qu'ils sont tenus à répondre à toutes les questions sans exception.

La prochaine assemblée régulière mensuelle de l'ACCQ a été fixée au mercredi, 22 octobre, alors que les membres entendront comme conférencier un représentant de la compagnie Poclair.

### Pourquoi pas?

## Une paix constructive dans l'éducation?

VICTORIAVILLE (R.L.) — Une paix constructive dans l'éducation: pourquoi pas? Tel est le sujet d'un communiqué émis par le Centre des dirigeants d'entreprise qui groupe un fort noyau de membres dans la région des Bois-Francis.

Le communiqué note ainsi: "Les conflits de la Fonction publique se soldent fréquemment par une trêve armée. Chacune des parties reste sur ses positions et prépare ses armes pour la prochaine négociation. Dans ce climat d'affrontement permanent, comment s'étonner que les relations de travail prennent une tournure de plus en plus agressive, que la passion domine, que l'on passe de la revendication syndicale à la contestation globale?"

Les deux parties sont responsables de cette détérioration des relations entre employeurs et employés, et de ses répercussions sur le climat social et politique du Québec.

"Sur ce point, le conflit interminable de l'enseignement constitue un cas particulièrement névralgique. Il convient de le considérer dans son contexte actuel et dans ses perspectives à court et à plus long terme.

Premièrement, le principal, sinon le seul obstacle à un règlement se trouve dans le cas des professeurs démissionnaires. Ceux-ci doivent être réembauchés, à moins qu'ils ne soient rendus coupables de délits graves. Aucune décision formelle ou tacite des commissions scolaires ne saurait prévaloir contre cette nécessité. De fait, on voudrait être assuré que certaines commissions scolaires n'en-

tiennent pas le désir de donner par l'entremise des démissionnaires, une leçon de discipline aux syndicats. Dans le cas où des commissions se seraient engagées à l'endroit de nouveaux venus, les parties devraient se charger de procurer de l'emploi aux démissionnaires dans une autre localité.

Deuxièmement, pour le CDE, il ne s'agit pas uniquement d'une question de justice. C'est la qualité de l'éducation qui est en jeu. S'il est vrai que le climat de l'entreprise peut affecter très réellement la productivité, même des tâches matérielles, il est évident que la persistance de frustration et d'un esprit revanchard ne peut que réduire très sensiblement la valeur de l'enseignement. Celle-ci tient avant tout à la constance bien sûr, mais également à la ferveur, à l'objectivité et à la liberté d'esprit de l'enseignant. Ces conditions ne peuvent être le résultat d'une concordance de vues et d'une harmonie étroites entre les autorités scolaires et le personnel enseignant.

Troisièmement, l'établissement d'une atmosphère de collaboration relève de la responsabilité des deux parties.

Les autorités scolaires doivent manifester clairement leur volonté de contribuer à un tel climat, et mettre en place les mécanismes propres à encourager la participation active des professeurs au perfectionnement du processus éducatif.

LE CDE a déjà déploré que le syndicalisme se contente trop souvent de jouer un rôle d'opposition. La revendication est normale, même nécessaire à l'ex-

ercice de son mandat. Mais la contestation systématique et aveugle conduit fatalement à l'immobilisme et à la paralysie graduelle des institutions. Le syndicalisme, comme les autres secteurs de la société, doit assumer ses propres responsabilités dans l'édification de la société. Il est plus facile de démolir que de bâtir.

Le syndicalisme de l'éducation est encore jeune. Cependant, il ne saurait se soustraire plus longtemps au devoir d'organiser des structures de façon à permettre à ses membres de contribuer dans toute la mesure possible à l'amélioration de l'enseignement. Un grand nombre de professeurs sont en mesure de porter un jugement objectif sur le régime, de souligner ses lacunes inévitables, d'en améliorer le fonctionnement. Si on les livre à l'indifférence, ce dynamisme se perdra. Il est possible et hautement désirable que le syndicalisme fournisse aux enseignants les moyens d'assumer ces hautes responsabilités dans sa course fiévreuse vers la maturité, le Québec ne peut pas se payer le luxe de laisser se gaspiller les richesses très considérables que détiennent les professionnels de l'éducation et dont une bonne part demeurent inemployées.

L'utilisation aussi efficace que possible des ressources humaines reste peut-être la meilleure garantie de rapprochement entre les syndicats et le patronat. Dans le domaine de l'éducation, et à la condition que l'un et l'autre prennent les mesures appropriées, ce pourrait être le début d'une ère nouvelle préconisée le CDR.



UNE PREMIERE RENCONTRE DE LA PASTORALE des vocations du directeur de Victoriaville a eu lieu en fin de semaine à Arthabaska. Sur la photo nous apercevons quelques-uns des participants de gauche à droite, le père Henri Label, missionnaire du Sacré-Coeur, Soeur Collette Côté des sœurs Assomption et le frère Jean-Denis Fortier S.C.

## Troisième rencontre dimanche des Olympiques junior B

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dimanche après-midi à 14h.30 au centre sportif Jean-Béliveau de Victoriaville, les Olympiques junior B disputeront leur troisième rencontre dans la ligue provinciale junior B du Québec en recevant la visite des Barons du Cap-de-la-Madeleine.

Les Barons sont dirigés par un nouveau bureau de direction cette année et étant donné qu'ils sont devenus le club ferme des Ducs de Trois-Rivières, ils représentent une équipe améliorée à plusieurs points de vue. En deux rencontres, ils ont subi la défaite à Ste-Foy puis triomphé à Sorel alors qu'un des anciens joueurs des Olympiques Jacques Bernard dirigeait l'attaque des Barons avec trois buts et quatre assistances. Les Olympiques devront surveiller ce joueur dimanche après-midi.

### Journée jeunesse '70

Incidemment, les Olympiques établissent un nouveau record d'assistance dimanche dernier avec 615 spectateurs. La direction des Olympiques espère bien qu'à l'occasion de la journée Jeunesse '70, ce record d'assistance sera battu et que toute la jeunesse se donnera rendez-vous afin d'encourager ses favoris. On peut trouver dans la plupart des établissements commerciaux de la ville la cédule des toutes des Olympiques. Cette cédule a pu être imprimée grâce à la collaboration de Paul Brunelle-Lévesque.

## M. Arsène Tourigny sera candidat à la mairie de Sainte-Victoire

VICTORIAVILLE (R.L.) — Au cours d'une entrevue téléphonique, M. J.-Arsène Tourigny nous a fait part qu'il serait officiellement candidat à la mairie de la paroisse Ste-Victoire lors de la mise en candidature qui aura lieu le dimanche 26 octobre. Si votation il y a, les électeurs se rendront aux urnes le dimanche suivant, soit le 2 novembre.

### Nombreuses pressions

M. Tourigny a expliqué qu'il avait cédé aux nombreuses pressions des cinq autres conseillers de Ste-Victoire et à la demande de nombreux citoyens pour se décider à venir comme candidat à la mairie de la paroisse Ste-Victoire.

M. Arsène Tourigny qui est avantageusement connu pour se dévouer à plusieurs organisations, il est notamment président de la Société d'agriculture du district d'Arthabaska, président de l'association régionale de Victoriaville depuis quelques années, vice-président de l'association des expositions provinciales, membre du conseil d'administration de la caisse populaire de Victoriaville, occupe également un poste de conseil-



M. J.-Arsène Tourigny n'occupe ce poste depuis 33 ans. L'an dernier, Labbé déclarait qu'il acceptait le poste de maire pour une dernière année. Toutefois M. Labbé qui est un ancien ministre d'état dans le cabinet Duplessis ne nous a pas à nouveau communiqué officiellement son désir de ne pas être candidat à la mairie.

## Dévoilement d'une plaque érigée à la mémoire du ténor Jacques Girard

ARTHABASKA (G.G.) — La population d'Arthabaska se souvient. Si nous savons que Wilfrid Laurier est originaire de cette ville des Bois-Francis, nous ignorons peut-être que Jacques Girard est aussi l'un des illustres fils d'Arthabaska. Jacques Girard fut un grand ténor qui exerça son talent à l'Opéra de Paris dans les années trente et

au Métropolitain Opera de New-York dans les années quarante. Il est décédé en 1957. Ainsi, le samedi 18 octobre à 15 hres, sur le parterre en face de l'hôtel de ville, on procédera au dévoilement d'une plaque érigée à sa mémoire. L'honorable Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles assistera à la cérémonie.

(Photo LeRo)

"D'excellents policiers", dit le maire Matteau

# Huit nouveaux constables sont engagés par la ville

TROIS-RIVIERES (F.G.) — Le conseil municipal a confirmé par résolution l'engagement de huit nouveaux policiers-pompiers. Il s'agit des huit recrutés qui ont suivi avec succès le cours de formation de l'Institut de police du Québec, à Nicolet, soit MM. Isaac Chevarie, Yves Côté, Jean Dufresne, Pierre Gervais, Jean-Marc Labonté, Jean-Marie Normandin, Michel Tousignant et Jean-Marc Trudel. Ils sont devenus membres du Service municipal de la police et des incendies lundi dernier par suite de l'adoption d'une résolution présentée par les conseillers municipaux Léo Pidgeon et Gaston Valières.

Nos édiles ont aussi approuvé le choix de sept autres membres de la force policière trifluvienne qui formeront le deuxième groupe de policiers municipaux à s'inscrire au cours de formation de l'Institut de police provincial à Nicolet. Ce choix a été fait parmi des policiers qui ont moins de cinq ans de service. Ce sont les constables J.-Guy Gervais, Gérard Gomeau, Lorne O'Mara, Gilles Turgeon, Marcel Verrette, André Lafrest et André Martineau.

Le maire René Matteau a souligné la valeur des cours d'entraînement qui se donnent à l'Institut de Nicolet: "Nous aurons d'excellents policiers", a dit le maire, "en parlant de ceux qui ont ou auront reçu une formation intensive à la suite d'un stage à cette école de police."

Le maire a aussi mentionné que l'Institut de police étudie le projet de recruter les policiers de cinq ans d'expérience et plus, en organisant des périodes intensives de formation plus courtes.



(Photo Roland Lemire)

## C'est un plaisir de vous renseigner messieurs...

L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE A DELEGUE CETTE semaine deux de ses professeurs à l'Université du Québec, à Trois-Rivières, afin de s'informer sur les méthodes et les techniques pédagogiques utilisées dans cette institution.

Sur cette photo, dans l'ordre habituel, nous voyons M. Louis Dessureault, les professeurs Pierre H. Ruel et René Yvon, Mme Gisèle Richard et M. Gaston Mialaret, coordonnateur à l'Académique.

**SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT**  
**1/4 BAR-B-Q \$1.00**

Format familial \$3.40	Fish and Chips \$1.30
Demi-Poulet \$1.75	Pétoncles \$1.60
Poitrine \$1.40	Club Sandwich \$1.30
Cuisse \$1.30	Spaghetti \$1.30
Hot Chicken \$1.30	Demi en 2 cuisses \$1.60

Futurs mariés: Consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q". LES SPECIALISTES DANS L'ART DE BIEN SERVIR

1024, Champlain Trois-Rivières Tél.: 376-5404  
79, Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél.: 376-4424

**SECRETARE DEMANDEE**  
pour travail général de bureau avec deux ans d'expérience.

**Dr W.-H. FONTAINE**  
o.o.d.  
Optométriste-Opticien  
1008, St-Maurice  
Tél.: 376-2101  
Trois-Rivières, Qué.

**ÉCRIRE.**  
Département 303  
Casier Postale 668  
Trois-Rivières

## Pour une période de trois ans De l'Orme Construction déneigera le secteur St-Michel

TROIS-RIVIERES (F.G.) — Le contrat de déneigement des rues du secteur St-Michel pour une période de trois ans, s'étendant du 15 novembre 1969 au 31 mars 1972, sera accordé à De l'Orme Construction au prix annuel de \$22,080, sur la base d'une précipitation de 85 pouces de neige par hiver.

Le conseil municipal accepte donc ainsi la plus basse soumission, sur la recommandation du directeur des Travaux publics, l'ingénieur Jean-Paul Dorion, nos édiles préférant s'en remettre à l'entreprise privée pour l'exécution de ces travaux. L'hiver dernier, l'enlèvement de la neige dans le secteur St-Michel avait été fait par la Voirie municipale.

Deux autres soumissions avaient été présentées en même temps que celle de l'entreprise De l'Orme Construction Ltée. Anselme Bourassa offrait de faire le déneigement de ce secteur pour le prix annuel de \$24,000 et Laurende Ready Mix demandait \$28,800 annuellement.

Dans son rapport aux autorités municipales, l'ingénieur Dorion fournit les explications suivantes:

"Nous avons étudié le prix soumis par De l'Orme, le plus bas soumissionnaire et nous recommandons l'octroi du contrat à cette firme. Notre recommandation s'appuie sur les points suivants:

1. Au cours de l'hiver 1968-69, nous avons dû louer de la machinerie pour un montant de \$17,000 et utiliser la souffluse de l'aéroport pour une période de 150 heures. S'il eut fallu utiliser une souffluse d'une entreprise privée, il nous en aurait coûté un montant additionnel de \$4,000 à \$5,000. C'est donc dire que pour une précipitation de 106 pouces (de neige), nous aurions payé une somme de \$22,000, (la précipitation enregistrée avant le 15 novembre n'est pas considérée pour fin de paiement. Il est tombé 12 pouces de neige avant le 15 novembre 1968).

2. Pour fins de comparaison, si au cours de l'hiver 1969-70, il tombe 106 pouces de neige, comme l'an dernier, il nous en coûtera, en octroyant le contrat à De l'Orme Construction, un

montant de \$22,080 plus une somme de \$6,600 (30 p. X 1 p.c. X \$22,080), soit un montant total de \$28,680.

3. Si l'on considère que le coût de location de la machinerie augmente à chaque année, l'écart de \$6,900 environ entre le système de location et le contrat diminuera à chaque année.

4. En prenant enfin en considération le fait que l'entrepreneur assume l'entière responsabilité du déneigement, des contretemps ou dommages qui peuvent surgir, et qu'en plus la ville n'est pas obligée de fournir les services d'un contremaître pour la surveillance du travail, il est préférable et recommandable d'octroyer le contrat à De l'Orme Construction, d'autant plus que les clauses de notre cahier des charges protègent très bien la cité."

**GRATIS NETTOYEUR A PINCEAUX**

**SPÉCIAL SEMI-LUSTRE BLANC \$5.88** le gallon  
Rég. \$8.95

**MARTIN BERGERON**  
ET FILS ENR.  
221, DES CHENAUX CAP Tél.: 376-6152  
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

**N'OUBLIEZ PAS**  
La démonstration Audio-Visuelle pour l'enseignement de la conversation anglaise à l'école Ste-Marie, dimanche le 12 octobre à 2h.00 p.m., donnée par le

**LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUÉBEC**

Très vaste choix de **GARAGES ET CHALET PRÉFABRIQUÉS**

Aussi PORTES et FENÊTRES  
Toutes dimensions — Installation gratuite sur place

**PIERRE DESCOTEAUX**  
ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

**OFFRE D'EMPLOI**

**LA FONCTION:** Secrétaire-sténo.

**L'ENDROIT:** A Trois-Rivières, bureau de l'aménagement culturel (Ministère des Affaires Culturelles du Québec).

**LE SALAIRE:** \$4,160 à \$4,680 par année.

**LES CONDITIONS DE TRAVAIL:** Conformes aux normes régissant les employés de la fonction publique.

**LES EXIGENCES:**

- 12e année de scolarité
- Posséder de l'expérience dans la discipline concernée.
- Produire certificats de scolarité.

Les candidates doivent soumettre leur demande accompagnée de leur Curriculum Vitae au:

Directeur du Personnel,  
Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, Québec

## Rapport du gérant Où en sont les finances de T.-R.?

TROIS-RIVIERES (F.G.) — A la fin d'octobre ou au début du mois de novembre, le gérant municipal Roger Lord établira le bilan des revenus et dépenses, en fonction des prévisions budgétaires, pour la période écoulée depuis le début de l'année fiscale 1969.

C'est à la demande du conseiller Léo Pidgeon que ce premier rapport sur la marche du budget municipal 1968 sera présenté. M. Pidgeon a noté qu'il serait intéressant pour les membres du conseil municipal de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses, au moins pour la période se terminant le 30 septembre.

M. Lord a promis de faire un exposé complet de la situation financière de la ville, en ajoutant qu'il ne lui manquait plus que quelques chiffres concernant l'exposition pour analyser les résultats des opérations budgétaires depuis le début de la présente année.

**Donnez à votre terrain les soins requis à l'automne...**

- NETTOYAGE ET TRAITEMENT DE LA PELOUSE
- PLANTATION DE CONIFÈRES, ÉRABLES ET GROS ARBRES
- ÉMONDAGE DES ARBRES
- TAILLE DES ARBUSTES

**La Pépinière des Laurentides**  
INC.  
Tél.: Pépinière: 375-9011 — Bureau: 376-2567

**NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES MONTRES "TIMEX" EN GROS SEULEMENT**

**EM. Griffin Inc.**  
NEGOCIANT EN GROS  
TABAC, CONFISERIES ET ÉPICERIE  
Emmanuel Griffin PRÉSIDENT 1225, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIERES, QUÉ.  
Tél.: 375-9613

**L'HYPNOSE**  
A VOTRE SERVICE ELLE PEUT VOUS AIDER  
Nervosité, insomnie, alcoolisme, peur, lit mouillé, cigarettes, anxiété, complexes, mémorisation, etc...

**Mme Lily Martin**  
HYPNOLOGUE DIPLOMÉE  
1293, HART - TROIS-RIVIERES  
Bureau: 375-1037 - 378-6056

**HÔTEL BÉCANCOUR**  
vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre  
**"LES MOSAIQUES"** du jeudi au dimanche soir  
Dim.: concours d'amateurs avec JACK ARSENAULT à 10 heures P.M.  
294-2582

**NOUVEAU**

**Pour ceux qui souffrent de SURDITÉ!**

Un appareil auditif dissimulé ajusté selon votre courbe audiométrique "Tout dans l'Oreille"

Un appareil minuscule pour de Grands Résultats!

**Centre Auditif TRUDEL**  
JEAN-C. TRUDEL  
Acousticien Prothésiste  
157, BONAVENTURE - TROIS-RIVIERES

S.V.P. M'envoyer le livre démontrant comment retrouver la joie d'entendre des deux oreilles

Nom ..... Ville .....

Délicieux BUFFET CHAUD ou FROID SERVI expressément pour vous, le dimanche, de 5 à 9 heures p.m. à

**LA SALLE A MANGER de la PLACE ROYALE, 15e étage**

ADULTES: \$3.50 — ENFANTS: \$1.95  
Vous en mangez autant que vous en voulez.  
Pour réservation: 375-7775

TEL QU'ANNONCE À LA TÉLÉVISION

**INDISPENSABLE**

Une fois pour toutes, réglez vos problèmes de maison avec le seul purificateur d'air ERZON

Le seul purificateur patenté avec lampe à mercure General Electric. Avant d'acheter une IMITATION de purificateur consultez votre dépositaire ERZON. Reconnu par des millions de clients satisfaits.

- Aucun produit à ajouter.
- Aucune installation
- Pour moins de 50 par semaine.
- Satisfaction garantie

- Toutes senteurs
- Fumée (cigares, cigarettes)
- Odeurs (cuisine)
- Humidité
- Poussière
- Pas plus gros qu'un radio.

DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT

Distributeur ERZON: M. Henri Piché, 979, rue Ste-Ursule, Trois-Rivières, 375-0542

Sans obligation de votre part, postez ce coupon dès aujourd'hui, pour obtenir plus de renseignements sur le purificateur d'air ERZON.

NOM ..... ADRESSE ..... VILLE ..... TEL. ....

Ensemble devenant nuageux dans l'après-midi. Il continuera de faire chaud. Vents légers devenant du sud de 15 milles avec rafales dans l'après-midi. Minimum et maximum à Trois-Rivières: 50 et 75. La Toune: 45 et 65. Aperçu pour dimanche: Quelques averses. Deux. Bulletin plus complet à la page 25.

Le meilleur club - 374-8221 - Le meilleur service



(Photo Léon Savard)

PARTIRONT-ELLES ou demeureront-elles? Il semble que la décision viendra du Conseil de ville de Joliette qui recevra incessamment une résolution de pression de la part

de la Chambre de Commerce. La photo montre une partie des dindes de la ferme Trudel qui seraient une cause de pollution de l'air.

## Une cause grave de la pollution de l'air

# L'élevage de la dinde à Joliette

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Depuis un certain temps beaucoup de mouvements se sont occupés de la pollution des eaux et de l'air. La Chambre de commerce de la ville de Joliette semble maintenant vouloir elle aussi prendre en main la situation qui s'aggrave de jour en jour. Par exemple à Joliette près de l'école polyvalente Thérèse Martin, il y a la ferme Trudel qui pollue l'air de presque toute la ville et encore rien n'a été fait. La Chambre de commerce à son assemblée régulière

cette semaine a par ailleurs discuté de cette question et plus particulièrement de la Ferme d'élevage de dindes de M. Trudel.

Plus précisément à la dernière assemblée de l'organisme de pression, on a adopté une résolution qui sera adressée au conseil municipal de Joliette, concernant la pollution de l'air. Le comité qui travaille sur ce problème fera une rétrospective de la question de la pollution de l'air dans la ville de Joliette.

### La ferme Trudel

Evidemment si la ferme Trudel n'était pas là, il y aurait un problème de moins à résoudre de ce côté là. Mais c'est un fait, elle y est et ce qu'il y a encore pire, c'est qu'une école de 2.500 élèves est à proximité de cette ferme. L'odeur qui se dégage de la ferme d'élevage de dindes produit plusieurs phénomènes, normaux dans toutes les fermes d'élevage de bestiaux. Il y a des bactéries en quantité dans l'air environnant et en plus des insectes transporteurs de nombreux microbes y séjournent.

de toutes sortes de microbes venaient des enclos de la ferme Trudel.

### Les élèves

Les étudiants qui devaient pendant 10 mois se rendre à l'école Thérèse Martin se sont souvent plaints de ces faits. Rien n'a été amélioré et la ferme Trudel comme tout autre commerce quelconque prend de l'expansion.

### Le Ministère de la Santé

Le ministère de la Santé du Québec dans des règlements au chapitre 12 sur les conditions sanitaires des campements industriels ou autres à l'article 9 souligne: "Les animaux tels que porcs, boeufs, vaches ou autres doivent être gardés dans des enclos, étables ou porches situés à une distance de 100 pieds ou plus des parties habitées du campement, de tout lac, ruisseau, rivière ou autre cours d'eau ainsi que de la prise d'eau. Le ministère de la Santé du Québec ordonne un tel règlement soulignant antérieurement

qu'un campement est temporaire. On trouve alors qu'il y a un autre campement où des élèves, quelque 2.500 demeurent en moyenne 7 heures par jour et ce pendant 10 mois par année. Ils sont à proximité d'une ferme ou on élève près de 50.000 dindes, cependant environ 10 mois. De plus les insectes transportent un nombre incalculable de microbes qui sont la cause de plusieurs maladies.

### Dangers

Dans un dépliant du Ministère de la Santé du Québec, tiré à part de la livraison de mai 1955 du Bulletin de l'hygiène professionnelle, Service de l'hygiène professionnelle, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social on dit: "L'air qui se trouve au-dessus des grains très humides se corrompt, surtout par le chauffage du grain, qui augmente la respiration des champignons et ainsi épuise l'approvisionnement d'oxygène. C'est un fait à la ferme Trudel, il y a du grain et de la moulée en assez grande quantité en plus

### La résolution

la résolution de la Chambre de commerce sera dressée aux autorités de la ville de Joliette qui s'occupent fort probablement du problème qui devient de plus en plus sérieux, puisque que M. Trudel a déclaré que cette année il avait près de 50.000 dindes, mais que l'an prochain il voulait en élever encore 10.000 de plus. Il a souligné également qu'il songeait à faire l'élevage du porc au même endroit sur le reste de son terrain, qui n'est pas employé par l'élevage du dinde.

## La parade coutumière au Palais de Justice

JOLIETTE (RN) — Le juge d'une valeur de \$15. Ce vol a été Maurice Majeau de la Cour provinciale de Joliette a accordé Repentigny, hier, un sursis à une jeune mère de famille qui était accusée du vol d'un ensemble de lainage de garder une bonne conduite

pendant deux ans et de remettre la marchandise illégalement prise à son propriétaire.

### Grossière incivilité

Peter Ralph Grimm a comparu, hier, en Cour des Sessions de la Paix de Joliette devant le juge Maurice Majeau, sous l'accusation de grossière incivilité avec une personne du même sexe. Son enquête préliminaire a été fixée pro-forma au 14 octobre devant un juge et des jurés, à la demande du procureur, qui se choisira un procureur d'ici ce temps.

### Remise

Deux policiers étant absents, le Tribunal n'a pas procédé, hier, dans le procès de Léon Gagnier accusé de conduite dangereuse, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. A la demande du procureur de la Couronne, Me Louis Laporte, le juge a remis le procès au 18 mai 1970, au grand mécontentement du procureur de l'accusé.

Me Genest, qui se disait prêt à procéder dans cette cause. Il semble que le retard apporté à finir cette affaire, portera un préjudice au client de Me Genest, car celui-ci doit se rendre à l'extérieur pour son travail, et depuis la présentation de la plainte devant le Tribunal, il a dû se déplacer plusieurs fois pour voir sa cause à chaque fois remise à plus tard.

### Pour des noces

Un père de famille qui marie sa fille au mois de décembre a vu son procès, pour facultés affaiblies au volant, reporté au 12 janvier 1970. C'est à la demande de son procureur que le Tribunal a accordé cette faveur spéciale car Me Louis Laporte, procureur de la Couronne avait mentionné au juge qu'il était prêt à procéder dans cette cause. Me Laporte a attiré l'attention du défendeur, sur le fait que celui-ci prenait des chances avec les noces...



par Michel ROCHON

- Du 17 au 26 octobre prochain aura lieu à St-Michel-des-Saints le Festival de la Chasse. Dans le but d'inciter les gens à participer aux différentes activités, nous vous donnons ici le programme de cette semaine.

Dimanche 19 octobre 69 (Salle municipale)

- Lundi 20 octobre: Démonstration et premiers soins à apporter aux chasseurs par les ambulanciers St-Jean. Entrée gratuite.
- Mardi 21 octobre: Soirée des chasseurs. Plusieurs prix seront distribués. Meilleur "colleur" imitateur de différents gibier, concours de barbe, concours de portage, etc...



- MM. Normand Houle, représentant de l'Economie Mutuelle d'Assurance et Guy Laporte de la Maison Funéraire Garceau et Garceau sont revenus très heureux d'un voyage de chasse des plus fructueux à St-Michel des Saints. Ces deux chasseurs ne manquent certainement pas de s'inscrire au concours de panache, lors du grand défilé qui se tiendra dans les cadres du Festival de la Chasse à St-Michel des Saints, le 26 octobre prochain.

- Mercredi 22 octobre 1969: Projection de films sur la chasse et la pêche. Animateur Serge Deyglun.
- Jeudi 23 octobre: Soirée western, artiste invité.

- Vendredi 24 octobre: Soirée et souper canadien, danses du bon vieux temps, enca, concours de tourtière et de beignes.

- Samedi 25 octobre: Soirée jubilé des chasseurs, danse avec artiste invité Marthe Fleurant.

- Dimanche 26 octobre: Concours de panaches "O'Keefe", grand défilé avec 15 chars allégoriques, 5 corps de musique, 150 panaches, bouffons et chevaux.
- Alors n'oubliez pas, si vous voulez du plaisir participez aux grandes festivités qui auront lieu à St-Michel des Saints du 17 au 26 octobre.

- Simon Chaput sera certainement un des premiers à s'inscrire au concours de panaches. Il y en a d'autres aussi qui pourraient y participer: Jean Gagnon du Cegep Joliette. Il y en a deux qui ont tué et qui ne pourront participer à ce concours, ce sont Julien Laiselle et "Pee Wee" Rainville, ces deux derniers ne sont pas éligibles pour ce concours.

## Le premier souper du président Kiwanien

JOLIETTE (PAC) — Les membres du club Kiwanis de Joliette ont tenu mercredi soir, au restaurant Kambo de Joliette leur premier dîner du nouveau président M. Robert Thibault. Ce dernier a profité de l'occasion qu'il n'y avait pas de conférence invitée pour donner quelques recommandations et faire également quelques constatations sur le club de Joliette. Il a dit en faire partie depuis déjà 6 ans et qu'il en était très heureux.

Par la suite le président Kiwanis a expliqué les buts du club pour renouveler la mémoire des membres. Il a également parlé des objectifs que le club doit atteindre cette année. Il s'est attaché sur cette partie de sa causerie et sur le fait que le Kiwanis international leur avait fourni un programme à étudier soit: "L'opération Alerte à la drogue". Il a dit, "qu'il fallait bien comprendre ce grave problème de la drogue et qu'il fallait que le club de Joliette prépare un programme dans le but d'atteindre le plus de gens possible pour essayer de guérir les abus de la drogue". M. Thibault



M. Robert Thibault

a souligné pendant l'année les membres auront la chance d'entendre plusieurs conférenciers qui traiteront ce problème des drogues.

Le président de la campagne de pommes Kiwanis pour cette saison, M. Jean Farmer, a souligné que dans le moment la campagne allait pour le mieux mais que malgré les quelque 950 caisses déjà vendues il faudrait que les membres continuent et fassent de cette campagne de pommes Kiwanis un vrai et grand succès. L'objectif est de 1.500 caisses de pommes qui se vendent auprès des membres Kiwanis à \$3,00. Au cours de la soirée de vente éclair de pommes kiwanis, tous les membres de ce club de service passeront dans les foyers de Joliette pour offrir à la population soit un sac de pommes à \$1,00 ou une caisse à \$3,00. Les profits de cette vente servent, comme les autres profits du club, à des œuvres ainsi qu'à reconforter les enfants infirmes et plusieurs autres personnes dans le besoin. A chaque année les Kiwanis se font un devoir de rendre service en donnant et sont des plus généreux.

Un avocat de Montréal qui défend une cause de négligence criminelle à Joliette, Me Nikita Tomasco est un fin gourmet. Chaque fois qu'il est à Joliette il prend ses repas à l'hôtel Joliette chez Simon le "Saint" Chaput.

Un autre célèbre avocat de la métropole Me Maurice Cantin a séjourné à Joliette lui aussi pour travailler. Il a rencontré Jacques Lavallée, un sympathique sténographe officiel de Joliette. Ces derniers semblaient s'entendre à merveille et ont travaillé ensemble au Palais de Justice de Joliette.

M. Nathan Steinberg le vice-président de Steinberg Limitée est venu à Joliette pour l'ouverture de son magasin sur le Boulevard Firestone. On voit sur la photo qu'il s'occupe vraiment de sa clientèle et semble avoir un penchant pour ses futures ménagères.

Dans le cadre de la campagne du Kiwanis de Joliette, "Alerte à la drogue" le kiwanien et pharmacien Jean Farmer, sera le conférencier du dîner du 22 octobre du Club Kiwanis de Joliette. Il traitera du LSD et de l'importance du sujet, les épouses et les enfants adolescents et adolescentes des membres seront invitées à cette occasion, également tous ceux que cette importante question peut intéresser.

Le président de la campagne de pommes du Kiwanis de Joliette est très heureux de la marche de la campagne de cette année. Le 952 caisses vendues ne devraient pas être les seules qu'auront vendues les membres pour que l'objectif de cette année soit atteint. Le président de la campagne encourage donc tous les membres qui ont pris la responsabilité de la vente dans leur secteur respectif, à poursuivre leur travail.

C'est avec un certain regret que les membres du club Kiwanis ont vu partir un de leur membres en la personne de M. John Passa qui doit à cause de son travail, aller demeurer en Colombie-Britannique. Malgré qu'il était membre seulement depuis quelques mois, M. Passa sera regretté de ses confrères kiwanis.

### Les faits

A la suite de l'analyse des faits, les membres du jury ont décidé unaniment que M. Romuald Lépine n'était pas coupable de l'accusation portée contre lui.

## C'est la décision du jury

# Romuald Lépine non coupable

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Romuald Lépine accusé de négligence criminelle a été reconnu non coupable par les membres du jury, vendredi après-midi, après avoir subi un procès qui a duré 3 jours. Son avocat Me Nikita Tomasco, avec les concours des témoins experts, que la Couronne avait appelés à la barre, a tenté de convaincre les jurés que son client n'était pas coupable du crime qu'on lui reprochait. Par ailleurs Me Jean-Robert Piette procureur de la Couronne a essayé, à partir des éléments que la police lui avait fournis, de démontrer par la preuve qu'il avait causé la mort de M. Joseph Patrick Filion par négligence criminelle.

### L'accident

M. Filion, la victime, a été heurté par une automobile alors qu'il circulait sur le trottoir de la rue Notre-Dame à Repentigny le matin du 20 octobre 1968. Il était accompagné de la fille qui a subi un sérieux choc nerveux. Le conducteur de la voiture M. Romuald Lépine a été blessé, lui aussi, dans l'accident et a été transporté à l'hôpital. Par la suite le coroner, le docteur Carignan de Repentigny, l'a tenu responsable de la mort accidentelle de M. Joseph Patrick Filion. M. Lépine a subi son enquête préliminaire où il avait été accusé de négligence criminelle. Il a été envoyé devant les membres du jury à son procès le 8 octobre de cette semaine.

### La boisson

M. Romuald Lépine, l'accusé, aurait, avant l'accident consommé

## En furetant dans Joliette

- Un avocat de Montréal qui défend une cause de négligence criminelle à Joliette, Me Nikita Tomasco est un fin gourmet. Chaque fois qu'il est à Joliette il prend ses repas à l'hôtel Joliette chez Simon le "Saint" Chaput.
- Un autre célèbre avocat de la métropole Me Maurice Cantin a séjourné à Joliette lui aussi pour travailler. Il a rencontré Jacques Lavallée, un sympathique sténographe officiel de Joliette. Ces derniers semblaient s'entendre à merveille et ont travaillé ensemble au Palais de Justice de Joliette.



M. Nathan Steinberg le vice-président de Steinberg Limitée est venu à Joliette pour l'ouverture de son magasin sur le Boulevard Firestone. On voit sur la photo qu'il s'occupe vraiment de sa clientèle et semble avoir un penchant pour ses futures ménagères.

Dans le cadre de la campagne du Kiwanis de Joliette, "Alerte à la drogue" le kiwanien et pharmacien Jean Farmer, sera le conférencier du dîner du 22 octobre du Club Kiwanis de Joliette. Il traitera du LSD et de l'importance du sujet, les épouses et les enfants adolescents et adolescentes des membres seront invitées à cette occasion, également tous ceux que cette importante question peut intéresser.

Le président de la campagne de pommes du Kiwanis de Joliette est très heureux de la marche de la campagne de cette année. Le 952 caisses vendues ne devraient pas être les seules qu'auront vendues les membres pour que l'objectif de cette année soit atteint. Le président de la campagne encourage donc tous les membres qui ont pris la responsabilité de la vente dans leur secteur respectif, à poursuivre leur travail.

C'est avec un certain regret que les membres du club Kiwanis ont vu partir un de leur membres en la personne de M. John Passa qui doit à cause de son travail, aller demeurer en Colombie-Britannique. Malgré qu'il était membre seulement depuis quelques mois, M. Passa sera regretté de ses confrères kiwanis.

## 11,164 élèves à la CSRL

JOLIETTE (RN) — Les inscriptions à la Commission scolaire régionale Lanaudière étaient de 11.164 élèves, au 30 septembre 1969. Ce nombre comprend les 880 élèves des institutions associées soit le Séminaire de Joliette, 702 élèves et la Congrégation Notre-Dame avec 178 élèves.

Le cours secondaire régulier est fréquenté par 9.578, tandis que la section orthopédagogique se divise ainsi: secondaire, 352 élèves, élémentaire 267 élèves et semi-éducation régionale Lanaudière pour un total de 3.992 élèves, un grand total de 10.284 élèves.

A l'école polyvalente Thérèse Martin, 2.993 élèves sont inscrits au secondaire régulier, tandis que la section orthopédagogique comprend 318 élèves pour un total de 3.221.

Le nombre d'élèves à Barthelemy-Joliette est de 1.507 et au secondaire régulier de Pierre de Léstape, 1.177 élèves sont inscrits, pour ce qui est du secondaire-orthopédagogique, 34 élèves sont inscrits.

### Les loisirs à Joliette

Arène de Joliette  
Samedi:  
9h a.m.: Cliniques d'instructeurs et d'arbitres de hockey.  
Dimanche:  
9h a.m.: Cliniques d'instructeurs et d'arbitres de hockey.

Centre Civique de Joliette  
Dimanche:  
10h a.m.: Pratique des Séateurs de Joliette.

10-00 a.m.: Pratique de la chorale "Vive les gens".  
8-00 p.m.: Cours de danse. Professeurs Gisèle et Yves.

Piscine du CEGEP  
Samedi:  
8-00 a.m.: Pratique du club de compétition de natation.

10-00 a.m.: Cours de natation pour enfants: Admission \$1,00.  
1h-30 p.m.: Bain pour les enfants du Centre de Loisirs. "Journée des enfants".

Dimanche:  
1h-45 p.m.: Bain familial. Admission \$0,25.

Parc St-Jean Baptiste  
Samedi 1h-15 p.m.: Football Pee Wee Bombardier Vs Jets.  
3-00 p.m. Football Pee Wee: Repentigny vs Carillon.

Stade de Baseball:  
Samedi:  
8h-30 p.m.: Football Bantam, Panthers vs Eperviers.  
8-00 p.m.: Football Bantam: Repentigny vs Diablos Rouges.

Centre de Loisirs:  
Samedi:  
10-00 à 4-00 p.m.: Journée des enfants. Admission \$0,25.

# Berthier a contribué aux voies d'accès de l'école Pierre de Lestage

BERTHIERVILLE (P.A.C.) — La municipalité de Berthierville a investi un certain montant d'argent pour doter l'école polyvalente Pierre de Lestage de voies d'accès convenables. En effet, le boulevard Giroux d'une largeur de 66 pieds a été pavé, il y a quelque temps.

La ville de Berthierville s'est engagée à faire le terrassement

de ce nouveau boulevard, et le gouvernement, plus précisément le ministère de la Voirie du Québec, s'est occupé du pavage de cette nouvelle voie.

En plus, une autre rue sera construite pour se rendre de la route 2 à ce nouveau boulevard. La rue Pierre de Lestage passera en face de l'école polyvalente et reliera le boulevard du centre culturel de Berthierville. Le coût total du boulevard est d'environ \$7.900,00, tandis que celui de la nouvelle rue Pierre de Lestage est de \$7.00 du pied environ, soit un montant approximatif de \$4.000,00.

Les conseillers de Berthierville et le maire, le notaire J.-Dominique Giroux, ont cru bon de construire ces deux voies d'accès, premièrement pour se rendre au centre culturel et aussi pour permettre une plus grande facilité au transport des étudiants dans les autobus scolaires.



LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ROUTE de Saint-Zénon à Saint-Michel-des-Saints sont presque terminés. Dans le moment, la route est encore partiellement inachevée mais des travaux de pavage s'effectuent et le tout sera terminé bientôt.

**SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT**

**1/4 BAR-B-Q \$1.00**

Format familial	\$3.40	Fish and Chips	\$1.30
Demi-Poulet	\$1.75	Pétoncles	\$1.60
Poitrine	\$1.40	Club Sandwich	\$1.30
Cuisse	\$1.30	Spaghetti	\$1.30
Hot Chicken	\$1.30	Demi en 2 cuisses	\$1.60

Futurs mariés: Consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q". LES SPECIALISTES DANS L'ART DE BIEN SERVIR.

1824, Champlour Trois-Rivières Tél. 378-5494  
79, Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél. 376-4424

## Epidémie de petits vols et de petites infractions à Berthier

BERTHIERVILLE (P.A.C.) — Un porte-parole de la Sûreté du Québec, du détachement de Berthierville, a souligné que de plus en plus, des plaintes, pour des petits vols ou pour de petites infractions négligeables parvenaient au département des enquêtes. Il a souligné que ces plaintes nécessitent autant de travail du côté enquête que certaines plaintes plus sérieuses.

Dans le moment, au poste de Berthierville, ils ont deux enquêteurs, soit les agents Régéné Bernard et Roma Blouin. Ces derniers souvent sont obligés de se faire aider par d'autres agents, qui appartiennent à l'escouade de la circulation. Cette obligation est due à un trop grand nombre de plaintes de toutes sortes qui sont mineures. Toutefois, comme l'a spécifié le porte-parole, toute plainte ne doit pas être négligée, et ils doivent quand même mener leur enquête, même si les plaintes sont minimes.

**SECRÉTAIRE DEMANDÉE**  
pour travail général de bureau avec deux ans d'expérience.

**Dr W.-H. FONTAINE**  
o.o.d.  
Optométriste-Opticien  
1008, St-Maurice  
Tél.: 376-2101  
Trois-Rivières, Qué.

**ÉCRIRE,**  
Département 303  
Casier Postale 668  
Trois-Rivières

## M. Pierre-Paul Perreault rendra visite au club Optimiste St-Gabriel

VILLE SAINT-GABRIEL (P.A.C.) — Le lieutenant gouverneur de la nouvelle zone numéro 5 des clubs Optimiste, M. Pierre-Paul Perreault, a annoncé

le début du mois de novembre. Il a déclaré aussi qu'après ces visites il rencontrera les journalistes des régions qu'il a visités pour les informer des activités que tous les clubs de sa zone auront décidé de faire comme réalisation concrète pour la saison 1969-70.

M. Perreault a sous sa juridiction les clubs de Saint-Gabriel, Louiseville, Joliette, Rawdon, l'Épiphanie, Saint-Roch, l'Assomption. Il a été élu dernièrement à un congrès des

clubs Optimiste international congrès a eu lieu à Montréal.

M. Perreault et les dirigeants des clubs Optimistes ont déclaré, à une journée Optimiste qui s'est tenue à ville Saint-Gabriel, il y a trois semaines, que de plus en plus il fallait informer la population sur les activités des clubs Optimistes. C'est la

raison qu'a donné le lieutenant gouverneur pour souligner qu'il rencontrerait les journalistes après avoir visité tous les clubs de la zone numéro 5.

Il est à noter, que mercredi soir prochain, au restaurant Kambo de Joliette, M. Perreault sera reçu par les membres Optimistes de Joliette qui, pour cette occasion, seront accompa-



M. Pierre-Paul Perreault

cé sa visite officielle aux membres du club de Saint-Gabriel. Ce dernier rendra visite à tous les clubs Optimistes de la zone.

## Le maire Giroux a quelque chose à dire

BERTHIERVILLE (P.A.C.) — Le maire de la ville, le notaire J.-Dominique Giroux a souligné qu'à l'assemblée du conseil, il aurait certaines déclarations à faire concernant un écrit dans un journal au sujet des chaises du Centre culturel. Le maire qui a dit que l'assemblée aurait lieu mardi le 14 octobre prochain et non pas lundi à cause de l'Action de Grâce. Il s'est dit mécontent du fait que dans un journal local on ait écrit que les chaises du Centre culturel venaient de la Yougoslavie et non pas de Berthierville de chez un fabricant de meubles de la ville. Le maire a souligné dans une entrevue téléphonique qu'il avait offert au nom de ville à M. Landry de Berthierville de faire les 300 chaises que la ville se proposait d'acheter. Le maire a affirmé que M. Landry avait refusé l'offre de la ville à cause du manque de temps mais avait quand même accepté de construire les 30 tables que la ville lui a achetées.

Le notaire Giroux a souligné que pendant l'assemblée de mardi prochain, il n'y aurait pas tellement de chose d'importance sur l'ordre du jour mais que de plus en plus les assemblées du conseil deviennent importantes.

**GRATIS NETTOYEUR A PINCEAUX**

**SPÉCIAL SEMI-LUSTRE BLANC \$5.88 le gallon**  
Rég. \$8.95

**MARTIN BERGERON ET FILS ENR.**  
221, DES CHENAUX CAP Tél.: 376-6152  
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

**N'OUBLIEZ PAS**  
La démonstration Audio-Visuelle pour l'enseignement de la conversation anglaise à l'école Ste-Marie, dimanche le 12 octobre à 2h.00 p.m., donnée par le

**LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUÉBEC**

Très vaste choix de **GARAGES ET CHALETS PRÉFABRIQUÉS**

Aussi PORTES et FENÊTRES  
Toutes dimensions — Installation gratuite sur place  
**PIERRE DESCOTEAUX**  
ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

**OFFRE D'EMPLOI**

**LA FONCTION:** Secrétaire-sténo.

**L'ENDROIT:** A Trois-Rivières, bureau de l'aménagement culturel (Ministère des Affaires Culturelles du Québec).

**LE SALAIRE:** \$4.160 à \$4.680 par année.

**LES CONDITIONS DE TRAVAIL:** Conformes aux normes régissant les employés de la fonction publique.

**LES EXIGENCES:**

- 12e année de scolarité
- Posséder de l'expérience dans la discipline concernée.
- Produire certificats de scolarité.

Les candidates doivent soumettre leur demande accompagnée de leur Curriculum Vitae au:

Directeur du Personnel,  
Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, Québec

**NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES MONTRES "TIMEX" EN GROS SEULEMENT**

**EM. Griffin Inc.**  
NEGOCIANT EN GROS  
TABAC, CONFISERIES ET ÉPICERIE  
Emmanuel Griffin PRÉSIDENT 1225, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, Q.UÉ.  
Tél.: 375-9613

**Donnez à votre terrain les soins requis à l'automne. . .**

- NETTOYAGE ET TRAITEMENT DE LA PELOUSE
- PLANTATION DE CONIFÈRES, ERABLES ET GROS ARBRES
- ÉMONDAGE DES ARBRES
- TAILLE DES ARBUSTES

**La Pépinière des Laurentides**  
INC.  
Tél.: Pépinière, 375-9011 — Bureau: 376-2567

**L'HYPNOSE**  
À VOTRE SERVICE  
ELLE PEUT VOUS AIDER  
Nervosité, insomnie, alcoolisme, peur, lit mouillé, cigarettes, anxiété, complexes, mémorisation, etc...

**Mme Lily Martin**  
HYPNOLOGUE DIPLOMÉE  
1283, HART - TROIS-RIVIÈRES  
Bureau: 375-1037 - 378-6056

**NOUVEAU**

**Pour ceux qui souffrent de SURDITÉ!**

Un appareil auditif dissimulé ajusté selon votre courbe audiométrique "Tout dans l'Oreille"

Un appareil minuscule pour de Grands Résultats!

**Centre Auditif TRUDEL**  
JEAN C. TRUDEL  
Acousticien Prothésiste

157, BONAVENTURE - TROIS-RIVIÈRES

S.V.P. M'envoyer le livre démontrant comment retrouver la joie d'entendre des deux oreilles

Nom \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

Délicieux BUFFET CHAUD ou FROID SERVI expressément pour vous, le dimanche, de 5 à 9 heures p.m. à

**LA SALLE A MANGER de la PLACE ROYALE, 15e étage**

ADULTES: \$3.50 — ENFANTS: \$1.95  
Vous en mangez autant que vous en voulez.  
Pour réservation: **375-7775**

TEL QU'ANNONCÉ A LA TÉLÉVISION

**INDISPENSABLE**

Une fois pour toutes, réglez vos problèmes de maison avec le seul purificateur d'air ERZON

Le seul purificateur patenté avec lampe à mercure General Electric. Avant d'acheter une IMITATION de purificateur consultez votre dépositaire ERZON. Reconnu par des millions de clients satisfaits.

- Aucun produit à ajouter.
- Aucune installation
- Pour moins de 5\$ par semaine.
- Satisfaction garantie

- Toutes senteurs
- Fumée (cigares, cigarettes)
- Odeurs (cuisine)
- Humidité
- Poussière
- Pas plus gros qu'un radio.

DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT

Distributeur ERZON: M. Henri Piché, 979, rue Ste-Ursule, Trois-Rivières, 375-0542

Sans obligation de votre part, postez ce coupon dès aujourd'hui, pour obtenir plus de renseignements sur le purificateur d'air ERZON

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ TEL \_\_\_\_\_

Emballés devenant nuageux dans l'après-midi. Il continuera de faire chaud. Vents légers venant du sud de 15 milles avec cèdre dans l'après-midi. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 50 et 75; La Tuque: 45 et 65. Aperçu pour dimanche: Quelques orages. Doux. Bulletin plus complet à la page 25.

Le meilleur hôte - 374-8221 - Le meilleur service



(Téléphoto PC)

LES RUES DE MONTRÉAL, hier soir, rappelaient celles de Paris pendant la guerre d'Algérie, alors que les camions militaires remplis de soldats sillonnaient les artères de la métropole. A l'hôtel de ville où s'est terminée une mani-

festation organisée par le Front populaire de libération, policiers et soldats en tenue militaire faisaient le guet. Tous les points stratégiques étaient également surveillés étroitement. On a déploré aucun incident grave.

La marche du FLP est un échec complet

## Soldats et policiers matent une menace de violence à Montréal

par Don MACPHERSON

MONTRÉAL (PC) — Cette cité sur le qui-vive, avec le toit de son hôtel de ville occupé de mitraillettes et les rues avoisinantes occupées par des soldats carabine à la main, a maté une menace de manifestation vendredi soir sans qu'il y ait eu d'affrontements importants.

La marche sur l'hôtel de ville, organisée par le Front de libération populaire, n'a jamais pu s'organiser alors que les policiers-motards et l'escouade anti-émeute n'a cessé de disperser les petits groupes de marcheurs portant des pancartes qui devaient enta-

mer leur marche du parc Lafontaine, dans l'est de la ville pour parcourir une quinzaine de coins de rues jusqu'à l'hôtel de ville.

Personne ou presque n'a réussi à se rendre près de l'édifice municipal doté pour la circonstance de lumières sur son toit.

Plus de 500 policiers et soldats, dont certains armés de carabines à baïonnettes, de bombes lacrymogènes et de lance flamme, étaient postés à toutes les intersections importantes autour de l'édifice.

Pendant ce temps, des policiers-motards faisaient la navette dans les rues entourant le parc Lafontaine pour disperser toute tentative de regroupement des marcheurs.

On comptait une centaine de personnes seulement au rendez-vous à 7h30 p.m. heure au dé- but, avec nous Européens à une conférence dont l'objet serait de créer les bases d'une véritable sécurité en Europe.

Cette conférence, a noté le diplomate italien, en visite pour deux jours au Canada, ne pourra transiger en même temps de contribuer à la sécurité du Canada "qui est si étroitement liée à la nôtre".

M. Moro a fait cette déclaration à sa descente à l'aéroport d'Ottawa où il a eu des entretiens avec M. Trudeau et le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

### Amitié italo-canadienne

D'autre part, le ministre italien des Affaires étrangères a précisé que son voyage avait surtout pour objet de réaffirmer les liens d'amitié qui rapprochent si intimement le Canada et l'Italie.

Il a souhaité vivement un renforcement de cette amitié: au Comité sur le désarmement de Genève, aux Nations unies, et dans tous les secteurs où les deux pays ont à oeuvrer ensemble.

"Qu'il me soit permis, a-t-il dit, de souligner que la présence au Canada de nombreuses communautés italiennes joue un rôle important dans l'installation de ce climat.

"Je voudrais saisir cette occasion pour me faire l'interprète des sentiments fraternels que le peuple italien porte à ces communautés, et pour remercier le peuple canadien de l'accueil amical qu'il leur a toujours réservé."

Les discussions entre MM. Sharp et Moro, en plus de la sécurité européenne, de l'OTAN et de la Chine, ont porté sur le Vietnam et la Nigeria, où sévit toujours une guerre civile.

### Lipkowski rencontre le premier ministre Bertrand

## La France intensifiera ses relations économiques avec la province de Québec

QUÉBEC (PC) — La France intensifiera davantage ses relations économiques avec le Québec "en donnant un coup d'accélérateur décisif dans les investissements français au Québec", a déclaré le secrétaire d'Etat des Affaires extérieures de la France, M. Jean de Lipkowski, vendredi matin, au terme d'un entretien d'une demi-heure avec le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand.

M. de Lipkowski a dit qu'il y avait eu accord complet entre lui et M. Bertrand sur la nécessité de faire un effort spécial concernant les investissements français au Québec.

Il a ajouté qu'il "faut assainir la coopération franco-québécoise non seulement sur la culture mais aussi sur l'économie".

Les deux hommes ont exprimé leur pleine satisfaction de la rencontre.

Le secrétaire d'Etat a souligné "le plein accord" sur la nécessité de maintenir absolument la coopération franco-québécoise, et pour le Québec et pour nous à caractère irréversible.

"Le scandale ne réside pas dans la coopé-

laient le ciel. Des détachements de policiers et de soldats variant entre 15 et 30 veillaient à toutes les intersections des artères, équipés de bombes lacrymogènes.

Des détachements de soldats s'étaient introduits dans les rues du centre-ville hier après-midi. Mais à une douzaine de coins de rues de l'hôtel de ville, sur la rue Sainte-Catherine, l'activité était normale pour un vendredi soir et le magasinage se déroulait comme à l'ordinaire.

Cette région avait été la plus durement touchée lors des émeutes de mardi soir.

De puissants réflecteurs installés sur le toit de l'hôtel de ville éclairaient les abords de l'édifice, tandis que quatre hé-

licoptères de la police patrouillaient le ciel.

Les rues environnantes de l'hôtel de ville étaient étroitement surveillées par les policiers et les soldats dont certains munis de carabines avec baïonnettes, qui bloquaient toutes les intersections importantes.

Un policier de la Sûreté provinciale avait été tué au cours d'une fusillade nourrie aux garages de la compagnie Murray Hill.

C'était difficile d'évaluer le nombre de marcheurs, chaque tentative de leur part de se réunir étant refoulée par les policiers. Les journalistes sur les lieux ont estimé le nombre des marcheurs à environ 200.

blait pas nécessaire de revenir immédiatement et à quitter St-Louis à 15h, comme prévu, pour se rendre directement à l'hôtel de ville dès son arrivée.

M. Drapeau s'est félicité de la rapidité d'exécution des forces policières dans le rétablissement de l'ordre malgré les circonstances.

A ceux qui se seraient étonnés du fait que le maire ait attendu hier soir pour commenter les récents événements dans la métropole, M. Drapeau a déclaré que, selon la formule adoptée par le Parti civique depuis

qu'il est au pouvoir à Montréal, c'est au président du comité exécutif à communiquer avec la population en de telles circonstances.

"Je ne voulais pas me substituer au président du comité exécutif", a-t-il dit.

Au sujet des troubles de lundi soir, M. Drapeau a expliqué que "Montréal paie le prix d'être devenue une grande ville internationale".

M. Drapeau a conclu en disant: "Nous tenterons d'avoir le courage de faire face à la situation".

### Le maire Drapeau commente les événements dramatiques survenus mardi

## Montréal paie le prix d'être devenue une grande ville internationale...

MONTRÉAL (PC) — S'adressant à la population pour la première fois depuis les actes de violence survenus à Montréal lundi soir dernier, le maire Jean Drapeau a déclaré à la télévision, hier soir, que "rien ne laissait prévoir" de tels événements avant son départ pour St-Louis, aux Etats-Unis.

Le maire a dit que les autorités de la ville devaient recevoir mardi dernier les porte-paroles des policiers qui allaient présenter un mémoire sur les motifs que ceux-ci invoquent pour la sentence arbitrale ne soit pas appliquée par suite de leur différend avec la ville.

M. Drapeau a poursuivi en déclarant que c'était dans l'exercice de ses fonctions qu'il s'était rendu à St-Louis le jour de la grève des policiers et que c'est au cours de la journée de lundi qu'il a appris que les policiers quittaient peu à peu leurs postes.

Le maire a dit qu'après avoir communiqué mardi midi avec le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, il ne lui sem-

blait pas nécessaire de revenir immédiatement et à quitter St-Louis à 15h, comme prévu, pour se rendre directement à l'hôtel de ville dès son arrivée.

M. Drapeau s'est félicité de la rapidité d'exécution des forces policières dans le rétablissement de l'ordre malgré les circonstances.

A ceux qui se seraient étonnés du fait que le maire ait attendu hier soir pour commenter les récents événements dans la métropole, M. Drapeau a déclaré que, selon la formule adoptée par le Parti civique depuis

qu'il est au pouvoir à Montréal, c'est au président du comité exécutif à communiquer avec la population en de telles circonstances.

"Je ne voulais pas me substituer au président du comité exécutif", a-t-il dit.

Au sujet des troubles de lundi soir, M. Drapeau a expliqué que "Montréal paie le prix d'être devenue une grande ville internationale".

M. Drapeau a conclu en disant: "Nous tenterons d'avoir le courage de faire face à la situation".

Un porte-parole de la police montréalaise n'a pas précisé si des accusations allaient être portées contre le détenu.

Un employé de la société Murray Hill, dont les installations à Montréal ont été attaquées par des manifestants en colère durant la nuit de mardi à mercredi, est détenu par la police de la métropole en vertu d'un mandat du coroner émis par suite de la mort du caporal Robert Dumas, de la Sûreté du Québec.

Un porte-parole de la police montréalaise n'a pas précisé si des accusations allaient être portées contre le détenu.

Un employé de la société Murray Hill, dont les installations à Montréal ont été attaquées par des manifestants en colère durant la nuit de mardi à mercredi, est détenu par la police de la métropole en vertu d'un mandat du coroner émis par suite de la mort du caporal Robert Dumas, de la Sûreté du Québec.

Un porte-parole de la police montréalaise n'a pas précisé si des accusations allaient être portées contre le détenu.

### COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

#### Augmentation de salaires pour les membres des forces armées du Canada

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Défense a annoncé aujourd'hui une augmentation des soldes pour les membres des forces armées canadiennes. Ces augmentations, de l'ordre de 6 à 12 p.c., sont rétroactives au 1er juillet pour les hommes de troupes et les officiers spécialisés, et au 1er octobre pour tous les autres officiers. Pour l'exercice 1969-70, le coût total de ces augmentations sera de \$31,700,000. Le ministère de la Défense affirme qu'elles sont possibles dans les limites budgétaires imparties au ministère.

#### Un employé de Murray Hill détenu par la police relativement à la mort de M. Dumas

MONTRÉAL (PC) — Un employé de la société Murray Hill, dont les installations à Montréal ont été attaquées par des manifestants en colère durant la nuit de mardi à mercredi, est détenu par la police de la métropole en vertu d'un mandat du coroner émis par suite de la mort du caporal Robert Dumas, de la Sûreté du Québec.

Un porte-parole de la police montréalaise n'a pas précisé si des accusations allaient être portées contre le détenu.

#### Trois enfants ont été sauvagement battus par leurs parents à Miami

NORTH MIAMI BEACH (PA) — Un jeune couple a été mis en état d'arrestation vendredi après que la police eut retrouvé à leur domicile trois enfants qui avaient été sauvagement battus.

L'un des enfants, un garçonnet de deux ans, avait le nez fracturé et on pouvait apercevoir l'os.

Le lieutenant de police Shirley Withrow a déclaré: "Il s'agit du couple dont la fille âgée de sept mois avait perdu la vie il y a une semaine".

### Enquête sur le contrat de Murray Hill

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a ordonné la tenue d'une enquête sur le contrat du ministère avec Murray Hill Limousine Service Ltd, qui accorde à la firme les droits exclusifs du transport des passagers de l'aéroport international de Dorval.

Le garage de la compagnie, situé dans le centre-ville, a été l'objet d'une violente manifestation par les chauffeurs de taxi mardi soir lors de la grève des policiers montréalais.

En octobre 1968, une première manifestation des chauffeurs de taxi avait également dégénéré à la violence.

### Le Cap perd \$1 million

page 3 T-R.

### Pompidou ira en URSS

page 7

### Nouvelle saison de la LNH

page 17

### Série mondiale de baseball

page 18

### Pour une conférence sur la sécurité européenne

## Moro appuie le Canada

OTTAWA (PC) — Arrivé vendredi à Ottawa, le ministre italien des Affaires étrangères, M. Aldo Moro, a donné son appui au Canada en ce qui concerne la participation par ce

pays à une conférence sur la sécurité européenne.

"C'est un thème qui, à mon avis, intéresse de très près le Canada", a déclaré M. Moro. "Car il serait inconcevable qu'après avoir combattu deux fois pour le rétablissement de la paix en Europe, ce pays ne puisse pas participer, dès le début, avec nous Européens à une conférence dont l'objet serait de créer les bases d'une véritable sécurité en Europe."

Tous les corps policiers se sont joints à la Sûreté du Québec, afin d'intercepter le trio partout dans la région mais ce grand déploiement des forces de l'ordre n'a donné aucun résultat.

C'est le second vol du genre à être commis à la Caisse populaire de St-Etienne cette année, le 27 janvier, deux cagouleurs s'étaient emparés de quelque \$3,000 et ne furent jamais retracés.

en automobile, en direction de Trois-Rivières.

Tous les corps policiers se sont joints à la Sûreté du Québec, afin d'intercepter le trio partout dans la région mais ce grand déploiement des forces de l'ordre n'a donné aucun résultat.

C'est le second vol du genre à être commis à la Caisse populaire de St-Etienne cette année, le 27 janvier, deux cagouleurs s'étaient emparés de quelque \$3,000 et ne furent jamais retracés.

importantes de l'indice, particulièrement la santé et les soins personnels, ont gagné du terrain. Le ADD codé de alt. s'élevait à 121.1.

Le déclin de septembre est attribué entièrement à une chute saisonnière des prix des aliments.

Toutes les autres composantes

### Pour la première fois en deux ans

## Baisse de l'indice du coût de la vie en septembre

OTTAWA (PC) — L'indice du coût de la vie au Canada a baissé le mois dernier pour la première fois depuis deux ans.

Ce déclin a été de l'ordre de 0,2 sur 100 dans les prix au détail.

Cet indice est fondé sur les prix de 1961 établis à 100 points. De 126,9 où il se trouvait en août, l'indice est passé à 126,6. En septembre 1968, il s'établissait à 121,1.

Le déclin de septembre est attribué entièrement à une chute saisonnière des prix des aliments.

Toutes les autres composantes

### Le ministre Beaudry nie les affirmations

## La violence à Montréal n'a pas coûté à la province une industrie de \$10,000,000

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, n'a jamais affirmé que l'excès de violence à Montréal, mardi avait coûté à la province la venue d'une industrie de \$10,000,000.

Rejoint à son bureau jeudi, M. Beaudry a affirmé avoir tout simplement répondu à un journaliste de langue anglaise que les événements de mardi ne sont pas de nature à créer un bon climat de développement économique et qu'ils ne sont certes pas favorables aux investissements.

"Ceci ne m'aidera sûrement pas, a dit M. Beaudry, dans mes efforts pour attirer des investissements au Québec."

La Presse Canadienne lui faisait dire qu'une entreprise européenne avait remis indéfiniment son projet de s'établir à Beaucourt après avoir appris que Montréal avait été secouée par l'anarchie.

C'est ainsi qu'auraient été annihilés subitement 18 mois d'efforts pour attirer au Québec cette industrie dont le nom n'a pas été mentionné, toujours d'après la nouvelle de la Presse Canadienne.

### SOMMAIRE

#### AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	25
Bourses	21
Classées	22-23-24-25
Convocations	22
Radio-T.V. Cinema	9-10-11
Sports	17-18-19-20

### LE SOURIS DU PETIT DÉJEUNER

Une dame à une amie: "Le médecin a conseillé à mon mari de perdre quelques livres. Aussi, je fais tout ce que je peux pour lui donner des soucis. Je lui réclame un manteau de vision".

CREMÉRIE - TROIS-RIVIERES  
374-8221 - 374-8222  
Le service qui ne fait pas attendre.

# La Tuque se classe au 2e rang pour la protection accordée aux piétons

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — La ville de La Tuque était à l'honneur, mercredi soir, à Québec, lorsqu'elle

a été désignée la deuxième ville du Canada dans la catégorie de 10 à 25.000 habitants, pour celle qui assurait la meilleure protection au piéton. C'est la ville

de Dorval qui s'est classée première dans ce domaine.

Au classement provincial, toutes catégories comprises, la ville de La Tuque s'est classée au sixième rang, après Bagotville, Dorval, Orsainville, Sherbrooke, et Westmount. De plus, la ville de La Tuque a été honorée de façon spéciale en recevant une plaque honorifique soulignant "L'immense service qu'elle a rendu aux nombreux automobilistes par l'érection de son magnifique terrain de camping". Ce sont là les principaux points qui ressortent du banquet de clôture du congrès de sécurité routière organisé à Québec par le Club Automobile Québec. Ce congrès a particulièrement mis l'accent sur le programme de protection du piéton de la CAA-AAA.

C'est le gérant municipal, M. Léo Archambeault, qui avait été désigné par le maire Filion pour représenter la ville de La Tuque. M. Filion avait mandaté le gérant municipal parce qu'il devait lui-même présider la séance du conseil municipal qui avait lieu à l'hôtel de ville mardi soir.

Le programme de protection

du piéton de la CAA-AAA a également accordé la première place pour tout le Canada à Bagotville dans la catégorie de 5 à 10.000 milles habitants. Chez les 25-50.000, Westmount s'est classée au deuxième rang, la première place étant allée à la ville de Brandon, au Manitoba. Enfin, dans le groupe des villes de 50 à 200 milles habitants, Sherbrooke s'est classée troisième au Canada, derrière Guelph et Burlington.

190 villes canadiennes ont participé à ce 10e programme de protection du piéton de la CAA-AAA dont 84 dans la seule province de Québec. Une autre ville de Québec, deux-montagnes, a reçu un honneur très particulier, soit une citation spéciale pour n'avoir connu aucune mortalité chez les piétons pendant quinze années consécutives.

Le programme tient compte tant du bilan des accidents survenus à des piétons durant l'année écoulée que de chacune des mesures de prévention mises en oeuvre par les municipalités participantes. Chaque ville se voit aussi remettre un rapport analytique sur sa performance respective dans le programme. Ce rapport contient, en plus des résultats, des recommandations propres à améliorer le sort fait aux piétons.



(Photo: Gilles Berthiaume)

LES POLICIERS DE LA VILLE DE LA TUQUE ont soigné, à leur façon, la semaine de prévention des incendies en aménageant dans la vitrine du bureau "Le Nouvelliste" ce montage qui représente un pompier tenant dans ses bras un jeune enfant qui vient d'être brûlé. Cette installation a attiré une foule de curieux tout au cours de la semaine. Le constable Gérald Tremblay, du service de la Protection publique de La Tuque, est responsable de la brigade incendiaire à La Tuque.

## Beau coup de filet de la Sûreté du Québec, détachement La Tuque

LA TUQUE (M.A.) — La Sûreté du Québec, détachement de La Tuque, a réussi un beau coup de filet, hier matin, en appréhendant M. Michel G AUDREAU, DE Ville Saint-Michel, en banlieue de Montréal, en rapport avec un vol d'automobile et deux vols par effraction commis à La Tuque. Cette série de méfaits a connu son dénouement, hier matin, lorsque Gaudreau, alors au volant de la Chrysler 1969, volée, est entré en collision avec un lourd camion dans La Bostonnais. La voiture dans laquelle il circulait a subi de lourds dommages et lui-même s'en est tiré avec diverses contusions à la figure et aux membres.

Mais le malfaiteur ne s'est pas assagi pour autant et aussitôt après l'accident, il a pris les jambes à son coup pour aller se réfugier dans une maison située pas très loin du lieu de la collision. C'est là que les agents de la Sûreté du Québec ont finalement pu lui mettre la main au collet pour le conduire aux cellules.

Goudreau était recherché pour un vol d'automobile à Saint-Léonard, près de Montréal, pour un vol par effraction qu'il avait commis antérieurement chez Canadian Tire, situé sur le boulevard Ducharme et finalement pour une tentative

## Le ministre de la Justice, Me Paul, à La Tuque

LA TUQUE (M.A.) — C'est aujourd'hui, à compter de 14.45 exactement que le ministre de la Justice, Me Rémi Paul, posera pied à terre à l'aéroport municipal. Rien du moins, ne laisserait présager au moment de mettre sous presse, que le ministre Paul pourrait contremander sa visite en vertu des troubles qui sévissent actuellement dans la métropole canadienne.

On sait qu'en tant que responsable de la protection civile au Québec, l'honorable ministre de la Justice sera invité à procéder à l'inauguration officielle du poste de secours de La Tuque et qu'il profitera aussi de la circonstance pour faire remise de la voiture-ambulance aux officiers locaux de l'Ambulance Saint-Jean, laquelle voiture est déjà en opération depuis le tout début du mois dernier.

L'honorable Paul sera accompagné du député de Bourget, M. Paul-Emile Sauvageau ainsi que des officiers de la brigade Ambulancière Saint-Jean, de Québec et de Montréal. La cérémonie d'inauguration se déroulera à l'hôtel de ville de La Tuque à 3.00 heures P.M. Le ministre de la Justice reprendra la voie des airs deux heures plus tard, soit à 5.00 heures P.M.

**SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT**  
**1/4 BAR-B-Q \$1.00**

Format familial	\$3.40	Fish and Chips	\$1.30
Demi-Poulet	\$1.75	Pétoncles	\$1.60
Poitrine	\$1.40	Club Sandwich	\$1.30
Cuisse	\$1.30	Spaghetti	\$1.30
Hot Chicken	\$1.30	Demi en 2 cuisses	\$1.60

Futurs mariés: Consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q", LES SPECIALISTES DANS L'ART DE BIEN SERVIR

1024, Champfleury Trois-Rivières Tél. 378-5404  
79, Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél. 376-4424

**GRATIS NETTOYEUR A PINCEAUX**

**SPÉCIAL SEMI-LUSTRE BLANC \$5.88 le gallon**  
Rég. \$8.95

**MARTIN BERGERON ET FILS ENR.**  
221, DES CHENAUx CAP Tél. 376-6152  
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

**NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES MONTRES "TIMEX" EN GROS SEULEMENT**

**EM. Griffin Inc.**  
NEGOCIANT EN GROS  
TABAC, CONFISERIES ET ÉPICERIE  
Emmanuel Griffin PRÉSIDENT 1225, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, Q.C.  
Tél.: 375-9613

**SECRÉTAIRE DEMANDÉE**  
pour travail général de bureau avec deux ans d'expérience.

**Dr W.-H. FONTAINE**  
o.o.d.  
Optométriste-Opticien  
1008, St-Maurice  
Tél.: 376-2101  
Trois-Rivières, Qué.

ÉCRIRE: Département 303 Casier Postale 668 Trois-Rivières

**N'OUBLIEZ PAS**  
La démonstration Audio-Visuelle pour l'enseignement de la conversation anglaise à l'école Ste-Marie, dimanche le 12 octobre à 2h00 p.m., donnée par le

**LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUÉBEC**

Très vaste choix de **GARAGES ET CHALETs PRÉFABRIQUÉS**

Aussi PORTES et FENÊTRES  
Toutes dimensions — Installation gratuite sur place

**PIERRE DESCOTEAUX**  
ROUTE 19 MONT-CARMEl 374-6592

**OFFRE D'EMPLOI**

LA FONCTION: Secrétaire-sténo.  
L'ENDROIT: A Trois-Rivières, bureau de l'aménagement culturel (Ministère des Affaires Culturelles du Québec).  
LE SALAIRE: \$4,160 à \$4,680 par année.  
LES CONDITIONS DE TRAVAIL: Conformes aux normes régissant les employés de la fonction publique.  
LES EXIGENCES:  
A) 12e année de scolarité  
B) Posséder de l'expérience dans la discipline concernée.  
C) Produire certificats de scolarité.  
Les candidates doivent soumettre leur demande accompagnée de leur Curriculum Vitae au:  
Directeur du Personnel, Hôtel de Ville, Trois-Rivières, Québec

**Donnez à votre terrain les soins requis à l'automne...**

- NETTOYAGE ET TRAITEMENT DE LA PELOUSE
- PLANTATION DE CONIFÈRES, ÉRABLES ET GROS ARBRES
- ÉMONDAGE DES ARBRES
- TAILLE DES ARBUSTES

**La Pépinière des Laurentides**  
INC.  
Tél.: Pépinière: 375-9011 — Bureau: 376-2567

## Nous devons profiter des sommes d'argent de la SHQ à notre disposition — Filion

par Marcel UBRY

LA TUQUE — "Le conseil fera-t-il définitivement de l'avant avec son projet de construction de logements à prix modique? L'avenir nous le dira. Mais en attendant que je suis concerné, je déclare sans ambages que le problème du logement existe en fait à La Tuque, et que nous devrions prendre toutes les dispositions nécessaires pour le régler aussitôt que possible, en profitant des sommes d'argent que la société d'habitation met à notre disposition." C'est en ces termes que le maire de La Tuque, M. Lucien Filion, a commenté la résolution que le conseil municipal a adoptée lors de sa dernière séance régulière, mardi soir dernier.

Le premier magistrat a déclaré que la résolution qui avait été adoptée, lors de la séance du conseil, avait été conçue afin que le conseil puisse manifester son intention à la société d'habitation du Québec de faire une étude sérieuse et complète d'un projet d'habitation à loyers modiques pour la ville. Le public est déjà au courant, selon lui, de l'intérêt que le conseil porte à cette question de la rareté des logements à La Tuque pour en avoir entendu parler à plusieurs reprises déjà par l'intermédiaire de ses journaux.

Le maire Filion a rappelé qu'au congrès de l'union des municipalités à Montréal, le ministre des affaires municipales, ainsi que les officiers d'habitation du Québec ont insisté sur les énormes possibilités qui s'offraient aux municipalités qui voudraient concrétiser des projets de construction d'habitations à loyer modique. Le ministre, Robert Lussier a même incité les municipalités à bénéficier des \$70.000.000 qui sont à leur disposition à cette fin.

À La Tuque, il y a définitivement pénurie de logements. On sait que dès 1970, en raison de la fermeture du village de Rapi-de-Blanc, l'Hydro-Québec a déjà annoncé que 30 employés de cet organisme gouvernemental devraient s'installer à La Tuque. Or ces familles vont-elles se loger, si elles n'ont pas les logements nécessaires? D'un autre côté, la compagnie internationale de papier emploie plusieurs centaines d'employés qui gagnent leur vie dans son service forestier et qui ne peuvent apparemment pas établir leurs familles à La Tuque, faute de logements. A-t-on pensé à ce que pourrait représenter pour l'économie de notre ville l'établissement d'une centaine de nouvelles familles qui vivraient ici, et dépenseraient leur argent ici même?

Le maire Filion a bien précisé que la résolution qui avait été adoptée par le conseil n'était pas un engagement formel à l'effet que la municipalité se lancerait définitivement dans la construction d'une centaine d'unités de logements. Cette résolution est tout simplement en engagement de principe qui démontre à la société d'habitation du Québec la ferme intention du conseil de faire une étude complète sérieuse et adéquate du problème d'habitation à La Tuque. Cette société délèguera ici l'une de ses représentants qui viendra sur place, en collaboration avec la municipalité, recueillir les données nécessaires, en vue de décider s'il est préférable de se prévaloir des possibilités financières que cet organisme provincial met à la disposition des villes. Il faut donc bien se pénétrer de cette idée que cette proposition ne constitue en définitive qu'une invitation à la société d'habitation du

Québec de se pencher sur le problème de La Tuque.

"Je crois sincèrement, à l'opinion du maire Filion, que nous avons un tel problème chez nous. Il y a décidément pénurie de logements à prix modique à La Tuque. Le conseil municipal est d'accord en principe avec l'autorité provinciale, les sociologues et autres spécialistes pour déclarer qu'il est de son

devoir de faire en sorte de tout mettre en branle pour doter la ville de La Tuque de logements sains et hygiéniques à prix modique. Et dans cet esprit, la résolution que nous avons adoptée, ouvrira des horizons nouveaux."

**NOUVEAU**

**Centre Auditif TRUDEL**  
JEAN-C. TRUDEL  
Acousticien Prothésiste

157, BONAVENTURE - TROIS-RIVIÈRES

S.V.P. M'envoyer le livre démontrant comment retrouver la joie d'entendre des deux oreilles

Nom \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

**DELICIEUX BUFFET CHAUD ou FROID SERVI**  
expressément pour vous, le dimanche, de 5 à 9 heures p.m. à

**LA SALLE A MANGER de la PLACE ROYALE, 15e étage**

ADULTES: \$3.50 — ENFANTS: \$1.95  
Vous en mangez autant que vous en voulez.  
Pour réservation: **375-7775**

TEL QU'ANNONCÉ À LA TÉLÉVISION

**INDISPENSABLE**

Une fois pour toutes, réglez vos problèmes de maison avec le seul purificateur d'air ERZON

Le seul purificateur patenté avec lampe à mercure General Electric. Avant d'acheter une IMITATION de purificateur consultez votre dépositaire ERZON. Reconnu par des millions de clients satisfaits.

- Aucun produit à ajouter.
- Aucune installation
- Pour moins de 5\$ par semaine.
- Satisfaction garantie

• Toutes senteurs  
• Fumée (cigares, cigarettes)  
• Odeurs (cuisine)  
• Humidité  
• Poussière  
• Pas plus gros qu'un radio.

DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT

Distributeur ERZON: M. Henri Piché, 979, rue Ste-Ursule, Trois-Rivières, 375-0542  
Sans obligation de votre part, postez ce coupon dès aujourd'hui, pour obtenir plus de renseignements sur le purificateur d'air ERZON

NOM \_\_\_\_\_ ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ TEL \_\_\_\_\_



(Photo Roland Lemire)

MME LIVIA THUR a été nommée vice-recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Nous la voyons, à gauche, sur cette photo, en compagnie du Recteur de l'Université, M. Gilles Boulet.

**D'origine hongroise**

**Mme Livia Thur nommée vice-recteur de l'UQ**

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Le conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières a annoncé, hier, la nomination de Mme Livia Thur, au poste de Vice-Recteur à l'Enseignement et à la Recherche. Mme Thur, qui entrera en fonction le 1er janvier 1970, avait commencé sa carrière universitaire à l'Université Louvain comme assistante à la recherche et depuis 1969, elle a occupé les fonctions de chargé d'enseignement sénior, d'assistant-professeur et de professeur agrégé. Grâce à sa grande compétence, Mme Livia Thur a été nommée sur le conseil et le comité

exécutif de l'Université de Montréal et elle a œuvré au sein du Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec en plus d'agir comme conseiller au comité consultatif du ministère des Finances de la province de Québec. Enfin, elle a contribué aux travaux de recherche de la commission des Transports du Canada.

A l'Université de Louvain, Mme Thur a obtenu successivement une Licence en Sciences politiques, une Licence en Sciences économiques et un Doctorat professionnel en Droit. Elle est d'origine hongroise et citoyenne canadienne depuis dix ans.

**Les troubles de la métropole sont coûteux pour la province**

**La ville du Cap perd la vente de \$1 million d'obligations au USA**

par Bernard CHAMPOUX

CAP DE LA MADELEINE — Ville Bécancour perdra peut-être une industrie mais la ville du Cap-de-la-Madeleine vient de perdre assurément l'opportunité de conclure une entente sur le plan financier avec un courtier américain.

C'est le maire J-Réal Desrosiers qui a révélé, devant les commissaires Industriels réunis en congrès à Sherbrooke, qu'une firme américaine avait décidé d'abandonner ses pourparlers en vue de l'achat d'une émission d'obligations de \$1,000,000 à un taux d'intérêt préférentiel.

Nous avons tenté, hier, de rejoindre le premier magistrat de la cité madelinnoise pour obtenir plus de renseignements mais il avait quitté son domicile pour la fin de semaine.

Le gérant municipal, M. Roland Désaulniers a cependant confirmé les avancées du maire Desrosiers en précisant que cette offre avait été transmise verbalement par un financier de New-York, lors d'une rencontre dans la Métropole.

Des chiffres avaient été avancés et ils s'avèrent très intéressants car le taux offert était inférieur à celui en vigueur sur les marchés canadiens, américains et allemands. M. Désaulniers a révélé que le

Cette situation malheureuse se produit à la suite des troubles qui perturbent actuellement la ville de Montréal et dont les répercussions se font sentir un peu partout dans le Québec.

maire et lui-même se préparaient à faire approuver l'offre par la commission Municipale du Québec quand ils furent avisés que l'entente ne tenait plus.

Cet avis est parvenu le lendemain des manifestations qui se sont produites à la Murray Hill et dans le centre-ville de Montréal, mardi dernier, et le financier américain a notamment fait allusion à ces événements pour expliquer le retrait de son offre.



(Photo: Roland Lemire)

**La "pitoune" ne s'en trouve pas plus mal**

LA RIVIERE SAINT-AURICE NE SERA BIEN TOT plus un obstacle, pour la circulation routière entre les villes de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine. Le deuxième pont, qu'on voit ici du haut des airs, reliera sous peu ses deux rives pour le plus grand plaisir des automobilistes.

**"Pas question d'abandonner mon quartier"**

**Le conseiller Hénare dans la lutte: "J'obtiens une majorité écrasante"**

CAP DE LA MADELEINE (CH) — M. Sylvio Hénare, échevin du quartier numéro 2 au Cap-de-la-Madeleine vient d'annoncer qu'il sera à nouveau sur les rangs lors des élections municipales du 2 novembre.

M. Hénare a fait part de sa décision lors d'une rencontre avec les journalistes, hier après-midi. "Je n'emploierai pas la formule traditionnelle, a-t-il dit en souriant, pour affirmer que de nombreuses propositions se sont exercées sur moi au cours des dernières semaines. Certes des demandes de me présenter affluent tous les jours mais jamais il ne m'est venu à l'idée de ne pas briguer les suffrages particulièrement à cause de l'expérience précieuse acquise au cours les six dernières années."

"Les contribuables du quartier sont trop méritaires, d'affirmer M. Hénare pour les abandonner en chemin. C'est un plaisir de les servir car grâce à leurs suggestions intelligentes et à leur collaboration la tâche d'un conseiller devient facile devant les problèmes complexes. "Le quartier numéro 2 a été choyé au cours des trois dernières années avec l'asphaltage et la réparation de rues dont la rue Toupin et il n'y a plus de poussière chez nous".

M. Hénare a ensuite parlé du magnifique esprit de collabora-

tion et de compréhension qui a régné entre les membres du conseil. "Grâce à cette entente, de poursuivre M. Hénare nos réalisations ne se comptent plus avec le poste de police, la piscine semi-olympique, l'aménagement du parc St-Gabriel avec sa magnifique barbotteuse et son chalet, l'aménagement de l'hôtel de ville, et la construction de

l'expérience de l'administration publique. La barque navigue très bien grâce à une collaboration étroite entre le capitaine et les matelots. Je demeurerai capitaine mais l'équipage changera ses rangs car j'obtiens une majorité écrasante. J'ai travaillé avec plaisir avec le maire Desrosiers et les autres conseillers bien intentionnés. A l'occasion nous avons différé d'opinion mais les décisions prises l'ont été dans le meilleur intérêt de la ville du Cap."



M. Sylvio Hénare

**Barbiers et coiffeuses en congrès le 26**

TROIS-RIVIÈRES (J.L.) — C'est le 26 octobre, un dimanche que se déroulera, au club de curling Laviolette, le congrès de district des barbiers, coiffeurs et coiffeuses du district.

Au cours de l'après-midi, il y aura des assemblées plénières; une pour les barbiers, une deuxième pour les coiffeurs et coiffeuses et une dernière pour les employés.

Un programme spécial a été préparé pour les épouses des congressistes. Le maire de Trois-Rivières, M. René Matteau, assistera au cocktail et au banquet de clôture.

**Pour payer des travaux municipaux**

**Emission de \$316,000 d'obligations par la ville de Trois-Rivières**

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — La ville de Trois-Rivières fera une nouvelle émission d'obligations, en date du 1er novembre 1969, au montant de \$316,000, pour couvrir les échéances futures sur l'emprunt contracté en vertu des règlements nos 184 et 190 pour payer le coût de certains

travaux municipaux. Le taux d'intérêt a été fixé à 8 1/2 pour cent.

Cependant comme le Conseil municipal croit qu'il n'est pas opportun de lancer ces obligations sur le marché immédiatement, il a décidé de faire un emprunt temporaire à la Banque Canadienne Nationale pour la dite somme de \$316,000. Le maire et le trésorier de la cité sont autorisés à signer des billets promissoires, à les renouveler jusqu'à parfait paiement et à signer des obligations intérimaires en faveur de la banque de même qu'à fournir au nom de la ville les garanties usuelles. Le tout est sujet évidemment à l'approbation de la Commission municipale.

Ces deux paragraphes résument l'essentiel de deux longues résolutions présentées par les conseillers Léo Pigeon et Fernand Colbert et subseqüemment adoptées à l'unanimité. Cet emprunt de \$316,000 représente les montants non amortis d'une émission de \$873,000 faite le 1er novembre 1953, en quelque soixante ans, la ville a donc remboursé un montant capital de \$457,000 plus les intérêts.

La Commission municipale de Québec avait fixé à seize ans la durée maximum de la période d'amortissement de cette partie de la dette obligatoire municipale. Ce terme expire le 1er novembre.

Le Conseil procède donc à une nouvelle émission d'obligations au montant de \$316,000, pour obtenir une nouvelle période de remboursement qui débutera le 1er novembre 1970 et qui s'échelonne sur dix ans.

Le règlement no. 184 autorisait la ville à emprunter la somme de \$270,000. Il reste un solde de \$182,000 à rembourser. Par le règlement no. 190, la ville avait emprunté la somme de \$245,000 sur laquelle, elle doit encore \$154,000.

Gros emprunt renouvelé A la même assemblée publi-

que, nos édiles ont pris la décision de renouveler un emprunt temporaire de \$1,400,000, qui était devenu échu, à la Banque Canadienne Nationale. La ville payait un taux d'intérêt de 7 pour cent sur cet emprunt, mais le conseil a consenti à amender sa résolution du 11 mai 1968 pour accepter le taux courant exigé par la Banque, mais ce taux ne pourra pas excéder 8 1/2 pour cent de toute manière, limite actuellement imposée par la Commission municipale de Québec.

**Education-Justice**

**Deux avocats trifluviens nommés aux postes de...**

**Me Pierre Houle**

TROIS-RIVIÈRES (CH) — Me Pierre Houle, avocat de Trois-Rivières, vient d'être nommé procureur de la Couronne pour le district judiciaire de Trois-Rivières. La nouvelle vient d'être annoncée par l'honorable Rémi Paul, député de Maskinongé à l'Assemblée nationale et ministre provincial de la Justice.

Me Pierre Houle est bien connu dans les cercles judiciaires non seulement de notre ville mais également de la province.

Il travaillera en collaboration avec Me Roland Paquin, également procureur permanent de la Couronne pour le district judiciaire de notre ville.

**Me Denis Bouchard**

TROIS-RIVIÈRES (CH) — Me Denis Bouchard, jeune avocat de Trois-Rivières, remplacera le juge Pierre Trudel de la Cour provinciale sur le conseil d'administration du CEGEP de Trois-Rivières. On se souvient que le juge Trudel a remis sa

démission à cause de ses nombreuses occupations. Les autorités du Ministère de l'Éducation ont annoncé que Me Bouchard agirait comme directeur à cause de ses vastes connaissances dans le domaine si complexe de l'Éducation.

**c'est un secret** | **Palichinelle**

- Le directeur-général de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Benoit Duchesne occupera la tribune du conférencier, mardi, lors du dîner hebdomadaire du club Rotary de Trois-Rivières, au restaurant le Carignan. M. Duchesne parlera des problèmes économiques de l'heure.
- Si tous les édifices gouvernementaux et municipaux sont fermés, lundi, jour de l'Action de Grâce, les marchands de Trois-Rivières ouvriront les portes de leurs établissements. Cette décision a été prise par l'Association des Hommes d'Affaires du centre de Trois-Rivières dont le président est M. Fernand Lajoie.
- L'application du sens unique sur les principales artères de Trois-Rivières ne reçoit pas seulement de l'opposition puisque le Conseil Central des Syndicats Nationaux a fait parvenir une résolution de félicitations au conseil de ville. L'organisme syndical exprime l'avis que cette mesure a permis de décongestionner la circulation et d'éliminer par le fait les risques d'accidents. La CSN encourage fortement les conseillers à appliquer étape par étape les recommandations de la firme Ewart.
- Palichinelle s'en voudrait de ne pas corriger l'erreur (pas la sienne), dans sa chronique d'hier. En somme, on a coupé court à ses propos de brusque façon, au moment où le kwanien de Trois-Rivières-Ouest, Réal Fleury, sac de pommes en main, faisait face à un chien au cours d'une visite à domicile. Vous devinez la suite, les pommes ont été achetées et mordues par les généreux donateurs, comme les f... de Réal par le chien.



(Photo Roland Lemire)

**Automobilistes, de grâce soyez prudents... c'est l'Action de Grâce !**

UNE VINGTAINÉ D'HOMMES du service de la Protection Civile, zone 6, patrouilleront la route No 2 au cours de cette longue fin de semaine de l'Action de Grâce. Leur présence a pour but de venir en aide aux automobilistes qui réclameront leurs services et de soulager un peu le

travail de la Sûreté du Québec. M. Alfred Lafrenière sera le coordonnateur de cette opération qui s'étendra de Berthier à Portneuf, entre midi et minuit, aujourd'hui, dimanche et lundi.

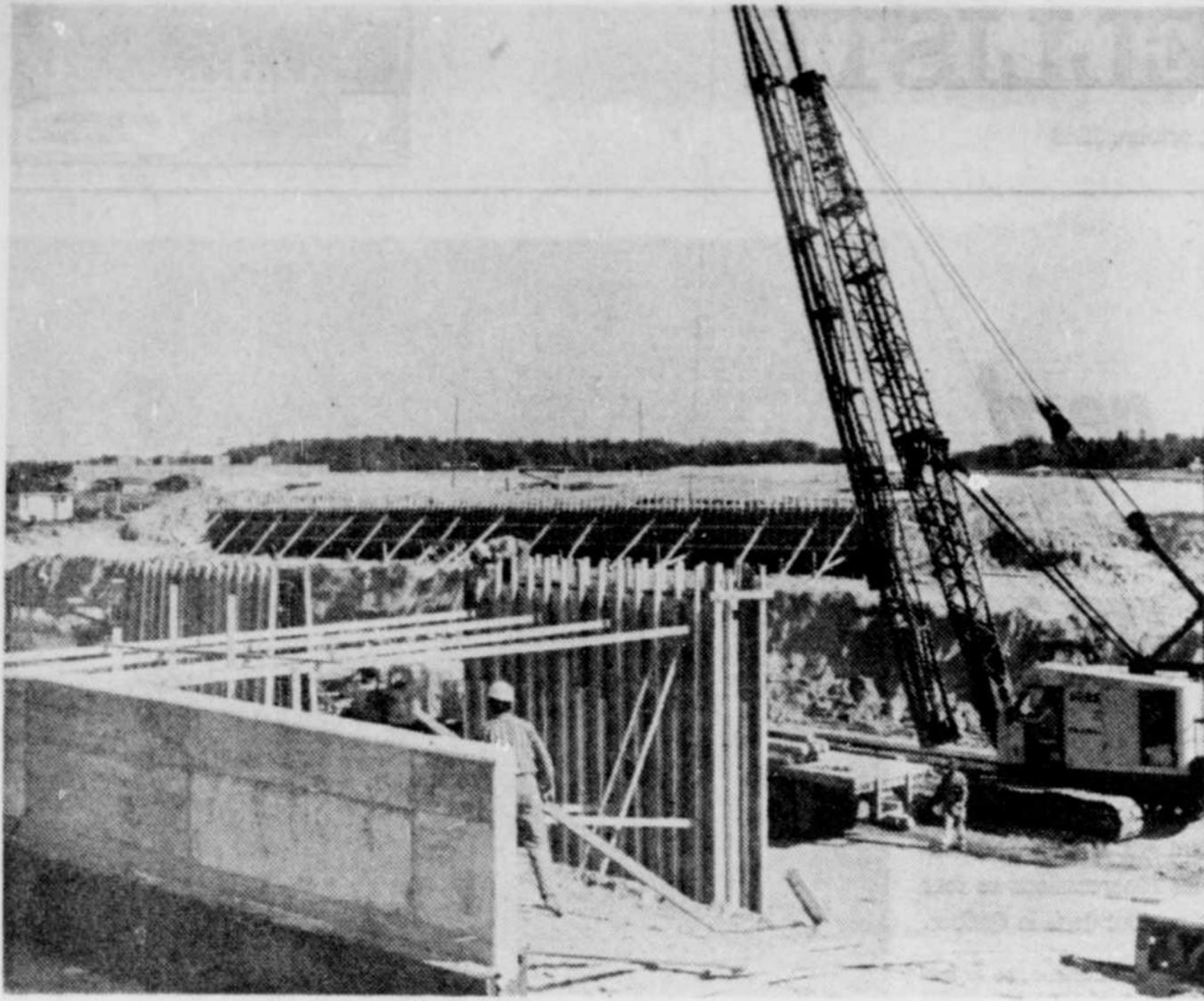
**NOUVEL AVOCAT**



**Me France-Marie Lupien**  
B.A. LL. L.

Née à Québec, Me France-Marie Lupien a poursuivi ses études chez les Dames Ursulines de Trois-Rivières et de Québec. Après ses études de droit à l'Université de Montréal, elle devint licenciée en droit en 1968. Reçue avocate en juin cette année, elle pratique avec Me Marcel Chartier et Gilles Bergeron de Trois-Rivières.

BUREAU :  
153, LAVIOLETTE  
TROIS-RIVIÈRES  
TEL. : 378-2849



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU viaduc du Chemin St-Ours, à Sorel, dans le cadre de l'aménagement des approches du nouveau pont Sorel-Tracy. Les culées est et ouest sont déjà complétées et les ouvriers de Armand Sicotte et Fils s'occupent de l'édification des palées, qui

avec les culées doivent recevoir le tablier du viaduc. Ce dernier aura une longueur totale de 177 pieds. Sa hauteur entre la chaussée et le tablier sera de 16 pieds et quatre pouces.

Demain dimanche

# Campagne annuelle de la Fédération des oeuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe

SOREL (L.B.) — C'est demain dimanche qu'aura lieu dans les différentes paroisses de la région de Sorel et dans les autres paroisses du diocèse la grande sollicitation à domicile de la 14e campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe.

L'objectif global de cette sollicitation a été fixé à \$203,400. Cette sollicitation, en ce qui concerne les dons individuels, est dirigée par monsieur Patrick Lévesque, de Sorel.

La Fédération des Oeuvres recueille chaque année des fonds pour subventionner ses vingt-six oeuvres affiliées, dont le Conseil de Bien-Être, organismes de coordination, de recherche et de planification. Mais ce Conseil, par manque de moyens pécuniaires, a souligné le président du conseil d'administration de la Fédération, n'a pas pu encore, malgré le dévouement et la compétence de son personnel restreint, remplir son rôle, qui, serait de formuler les besoins de la communauté en se basant sur la recherche, fixer les buts des organismes de bien-être, examiner les problèmes sociaux urgents de la communauté, développer des plans pour la solution de ces problèmes, et enfin remplir une fonction de surveillance pour attirer l'attention du public et des autorités gouvernementales sur les déficiences de certains programmes ou activités tant gouvernementales que bénévoles.

Le président de la Fédération a défini cet organisme comme une Banque de Services communautaires à laquelle tous sont appelés à souscrire, personnes individuelles, groupes et associations et gouvernements municipaux. Une contribution à cette banque, c'est un placement qui permet à la population d'un territoire de se payer les services de professionnels et d'organismes sociaux compétents et diversifiés.

La Fédération des oeuvres, a-t-il ajouté, si elle est bien épaulée par des cotisants éclairés et responsables, devient une assurance contre des risques sociaux dont les citoyens, individuellement, riches ou pauvres, ne pourraient pas se prémunir. Plus il y a de cotisants, plus aussi nous pouvons être bien convertis, en services plus spécialisés et plus nombreux contre les problèmes qui

affleurent des couches trop considérables de notre population.

Pour \$0.20 par tête de population, une municipalité peut bénéficier de services de consultation d'un sociologue ou d'un travailleur social, peut recevoir des opinions éclairées sur leurs services d'un service pour quelques-uns de leurs enfants handicapés, de services d'aides familiales, de dépannage en cas de conflagration par le feu ou une inondation, etc.

Par une participation de chacun des citoyens, nous pouvons participer, conjointement avec les autres, au maintien d'organismes communautaires tels que services aux personnes âgées, soins à domicile, animation et coordination de bénévoles, animation de comités de citoyens qui veulent travailler à l'amélioration de leur environnement, services d'éducation sociale, aide aux jeunes mésoadaptés.

Quant au président de la campagne 1969, monsieur Charles D'Amour, il a souligné que cette année, les besoins des oeuvres-membres de la Fédération sont estimés à \$203,400. Ce chiffre devient l'objectif de la campagne 1969. L'an passé, le don moyen par tête était de \$0.36. Pour obtenir l'objectif cette année, il faudrait obtenir un don moyen de \$0.41 par capita.

Cette année, a déclaré monsieur D'Amour, le gros de la sollicitation se fera entre le 11 et le 20 octobre. Naturellement, la grosse journée de sollicitation à domicile se fera demain dimanche le 12 octobre.

Monsieur D'Amour a invité les 6,000 travailleurs bénévoles à faire tout l'effort possible pour que toutes les sollicitations se fassent entre les dates prévues.

Au public en général, monsieur D'Amour a rappelé le fait qu'une seule sollicitation se fait pour vingt-six oeuvres différentes. "C'est bien l'occasion de donner au moins autant que si l'on vous sollicitait plusieurs fois dans l'année," a ajouté monsieur D'Amour.

Les oeuvres-membres de la région de Sorel sont le Service Familial Richelieu-Yamaska, qui a son bureau au 80 de la rue du Roi, le Service diocésain des aides familiales, au 1906 rue Cardin, à Tracy, la filiale sore-

loise du Service diocésain de l'enfance handicapée, l'Unité de réadaptation pour alcooliques,

du 129 rue Charlotte, à Sorel, les Soeurs de la Charité de Namur, du 124 rue Georges, à Sorel.

## M. Thibault réélu directeur du conseil des comtés

PIERREVILLE (R.L.) — Le maire de Pierreville, dans le comté de Yamaska, M. René Thibault, a été réélu directeur pour les comtés de Drummond, Arthabaska, Nicolet et Yamaska lors du congrès annuel de l'Union des Conseils de comté qui se tenait récemment à Chicoutimi.

M. Thibault, qui fut également réélu sur l'exécutif de l'Union des Municipalités du Québec lors du congrès de cet organisme tenu à Montréal, représentera les mêmes comtés sur l'exécutif provincial.

De plus, lors des assises du congrès de l'Union des Conseils de comté du Québec, l'assemblée générale a adopté à l'unanimité la formation d'un comité de liaison entre les deux orga-

nismes, soit l'UMQ et l'UCCQ.

Ce comité sera formé de trois membres de chaque organisme et M. René Thibault siègera sur ce comité après avoir été choisi par l'Union des Municipalités.

Les deux organismes ont déclaré de former ce comité pour créer une politique d'ensemble et du même coup, pour avoir les mêmes politiques de travail.

Comme l'exprimait M. Thibault, dans plusieurs cas, les deux organismes sont en face des mêmes besoins et ce comité évitera de créer une politique divisée.

Le maire de Pierreville avait été désigné par le conseil du comté de Yamaska lors de sa dernière assemblée pour représenter celui-ci au congrès de Chicoutimi.

## Le Conseil d'administration de l'hôpital Christ-Roi augmentera

NICOLET (R.L.) — Les membres de la Corporation de l'hôpital du Christ-Roi, de Nicolet, ont tenu une assemblée, ces jours derniers, au cours de laquelle ils ont décidé de porter de six à neuf le nombre des membres du Conseil d'administration de cet hôpital.

Les trois nouveaux membres élus sont la Rév. Soeur Stéphanette Lemire, a.g.m., Me Jacques Blondin, de St-Grégoire, et M. Maurice Lavallée, de Pierreville.

Pour sa part, Me Renaud Chapdelaine, de Nicolet, a été réélu à la présidence pour un septième terme, tandis que le docteur Armand St-Onge était reporté à la vice-présidence pour un septième terme également.

Rév. Soeur Jeannette Boisvert, a.g.m., a été réélu directrice générale pour un second terme, cependant que Soeur Rollande

Rheault, s.g.m., était réélue au poste de secrétaire-trésorière pour un cinquième mandat. Pour leur part, les Rév. Soeurs Ovéline Fortin et Jeanne Gagné ont été réélues sur le conseil d'administration pour un second et troisième terme respectivement.

Enfin, le docteur Gérard Bélanger a été à nouveau élu au poste de directeur médical de cette institution hospitalière.

## Lundi jour de congé

SOREL (L.B.) — La direction générale des écoles de la Commission scolaire régionale Carignan rappelle que lundi prochain, le 13 octobre, fête d'Action de grâce, est un congé mobile déterminé par les membres de la commission scolaire régionale.

Par quatre voix contre une

## Le règlement pour l'engagement d'un directeur de services est rejeté

par Régent LAJOIE

NICOLET — Il semble bien que le jour n'est pas encore arrivé où le conseil municipal de Nicolet créera le poste de directeur des services et l'offrira à l'un de ses employés actuels.

En effet, la majorité des membres du conseil municipal par quatre voix contre une a rejeté un règlement prévoyant l'engagement d'un directeur des services entre autre, en plus des

attributions du maire et des conseillers de même que celles du conseil.

Lors de la dernière séance du conseil de ville, le conseiller Julien Lassonde a donné suite à l'avis de motion qu'il présentait lors de la séance régulière du 15 septembre dernier à l'effet qu'il présenterait un règlement concernant l'administration financière de la ville de Nicolet.

Au cours de cette même séance du 15 septembre, le conseil-

ler Lassonde avait proposé que M. Georges Biron soit nommé au poste de directeur des services pour une période d'approbation de six mois, tout en cumulant les fonctions de secrétaire et de trésorier.

Le conseiller Gérard Dupaul avait alors proposé en amendement que l'engagement de M. Biron soit retardé jusqu'à l'adoption du règlement, le 6 octobre.

Or, le temps venu de traiter de l'adoption du règlement por-

et Clément Roy ont tous voté contre l'adoption du règlement tel que proposé, pendant que le conseiller Julien Lassonde était le seul à voter en faveur, le maire n'ayant pas besoin de se prononcer.

Les conseillers de la ville de Nicolet ont rejeté un règlement des plus précis et des plus complets à être jamais présenté au conseil municipal.

Toutes les attributions de chaque personne ayant trait à l'administration de la ville de Nicolet étaient clairement citées dans les 60 articles du règlement 284. Pourquoi le conseil de ville de Nicolet a-t-il rejeté immédiatement l'engagement d'un directeur des services? Ce n'est sûrement pas à cause du budget car un montant de \$6,000 avait été prévu à l'em salaire de l'administration générale du budget de la localité.

## Aqueduc intermunicipal pour la région du Bas-Richelieu?

SOREL (L.B.) — La Régie des Eaux du Québec vient d'entendre à Montréal une demande pour la création d'un aqueduc intermunicipal pour la région du Bas-Richelieu.

Les corporations municipales de la paroisse de Saint-Marc et de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil demandent également à la régie des eaux de décréter les mesures nécessaires pour l'établissement, l'administration et le financement de ce projet intermunicipal, d'ordonner la création d'une corporation intermunicipale pour les besoins de ce projet et d'ordonner également toutes les autres mesures

jugées nécessaires dans le but de hâter ce projet intermunicipal d'alimentation en eau potable, vu l'urgence de la situation.

Six autres municipalités ont été convoquées à l'audience. Les parties en cause, d'autre part, sont les corporations municipales de la paroisse et du village de Saint-Denis, de la paroisse et du village de Saint-Charles, de la paroisse et du village de Saint-Antoine.

Rappelons ici que les municipalités de village et de paroisse de Saint-Antoine sont déjà sollicitées pour faire partie d'un réseau d'aqueduc intermunicipal, alimenté par l'usine de filtration du village de Contrecoeur.



M. Georges Biron

tant le numéro 284, le maire et les conseillers ont pris connaissance des soixante articles du règlement et ont émis leurs opinions.

A un certain moment, le conseiller Lupien a proposé en amendement que le règlement 284 soit adopté mais seulement pour les 30 premiers articles, excluant ainsi totalement toutes les attributions du directeur des services.

Plusieurs autres opinions ont été émises avant que M. Lupien se décide à demander le vote sur la proposition du conseiller Julien Lassonde qui prévoyait l'adoption du règlement numéro 284.

Le vote fut pris et les conseillers Gérard Lupien, Gérard Dupaul, Marc-Aurèle Gaudreault

## De réparation et de construction

# Nombreux travaux à Pierreville

par Régent LAJOIE

PIERREVILLE — Le village de Pierreville, dans le comté de Yamaska, est bourdonnant d'activités cette époque de l'année puisque divers travaux sont actuellement en cours ici et là dans cette localité située sur les bords de la rivière St-François. Les travaux exécutés en sont de réparation et de construction.

Le conseil municipal du village, présidé par M. le maire René Thibault, a récemment ordonné que les travaux d'égout entrepris le printemps dernier soient complétés. D'un autre côté, la Voirie a décidé de refaire les abords et l'entrée est du pont reliant le village de Pierreville à celui de St-François-du-Lac, à proximité des limites de la réserve indienne d'Odanak.

Tous ces travaux qui seront fort profitables aux résidents de Pierreville et de la région de même qu'aux automobilistes ont pour effet présentement de ralentir considérablement la cir-

ulation. Le tout devrait redevenir parfaitement normal au cours des prochaines semaines.

### Le pont

Le ministère de la Voirie, répondant aux pressions du conseil municipal de Pierreville, a décidé d'entreprendre il y a quelques jours des travaux d'aménagement à l'entrée du pont qui relie Pierreville et St-François, en enjambant la rivière St-François.

Avant d'entreprendre les travaux proprement dits, il a fallu procéder à l'expropriation de trois propriétés sises dans les environs du pont. Les trois propriétés ont été acquises de M. Emile Vadeboncoeur, des Chevaliers de Colomb, et de la succession du notaire Aimé Boucher.

Une firme locale, les Entreprises Pierreville Ltée, a obtenu le contrat pour l'aménagement des égouts près du pont avant

que l'on procède au dégagement proprement dit de l'entrée du pont.

Les travaux consistent à élargir l'entrée du pont de même que l'entrée à la réserve indienne d'Odanak, toujours dans les limites du village de Pierreville.

Un rempart sera construit sur le côté sud du pont afin de fermer le chemin dangereux qui amenait les automobilistes sous le pont et vers les propriétés en bordure de la rivière.

Ces travaux sont d'une grande envergure pour Pierreville puisqu'il en coûtera environ \$80,000 au ministère de la Voirie provinciale.

### Les égouts

Pour sa part, le village de Pierreville a décidé de poursuivre les travaux d'égout entrepris le printemps dernier. La réalisation complète des travaux, comprenant la pose des tuyaux et le pavage des rues, sont de l'ordre de \$60,000.

La firme locale des Entreprises Pierreville Ltée travaille présentement à remplacer la vieille tuyauterie et à amener les égouts où il n'y en avait pas auparavant. Tout ceci s'effectue à travers le village de Pierreville.

Les citoyens n'ont qu'à patienter encore quelques semaines et la situation sera devenue normale concernant la propriété du village.

### Trottoirs

Dans l'entrevue qu'il nous accordait, le maire de Pierreville, M. René Thibault, signalait que présentement une entreprise de Nicolet, Roland Duval Inc., procède à la pose de 2,500 pieds de trottoir dans le village.

Le maire signalait aussi le pavage immédiat de certaines rues.

### Elargissement

D'autre part, le ministère de la Voirie provinciale a confirmé l'élargissement prochain de la

rue Maurault, principale artère du village de Pierreville, une continuité de la route 3.

Le maire nous confirmait que les travaux seraient entrepris le printemps prochain car le projet a été décidé et accepté. Cette décision fait suite à plusieurs demandes du conseil municipal et à la collaboration apportée par le député du comté, M. Paul Shooner.

Par la même occasion, en élargissant la rue Maurault, les automobilistes seront heureux d'apprendre que la dangereuse courbe, à l'entrée est du village, sera grandement améliorée.

Par la même occasion, la ville procédera à des travaux d'élargissement de la rue Allie.

Une courte visite à Pierreville, ces jours derniers, nous a permis de constater que le village était en pleine effervescence à cette période de l'année et qu'un nouveau développement prenait forme avec l'aménagement d'une nouvelle rue, au sud-est de la localité.



(Photo LaRé)

LES ABORDS DU PONT qui relie Pierreville et St-François-du-Lac, seront refaits afin de permettre aux automobilistes de circuler plus librement. Une entreprise locale procède actuellement au creusage pour la pose des tuyaux d'égout. Une fois ce travail terminé, on procédera à la construction d'un rempart et au pavage de la chaussée. L'élargissement devrait permettre également l'aménagement d'un stationnement pour les automobiles. La photo de droite nous montre des travaux d'égout qui sont présentement en cours dans le village de Pierreville. Une entreprise locale procède au remplacement de la vieille tuyauterie et au posage des tuyaux aux endroits où les égouts n'étaient pas encore installés. Ces travaux sont de l'ordre de \$60,000.

ment pour les automobiles. La photo de droite nous montre des travaux d'égout qui sont présentement en cours dans le village de Pierreville. Une entreprise locale procède au remplacement de la vieille tuyauterie et au posage des tuyaux aux endroits où les égouts n'étaient pas encore installés. Ces travaux sont de l'ordre de \$60,000.

**CINEMA GALA**

SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI - MARDI  
ADMISSION: \$1.25

---

**UNE OEUVRE PUISSANTE QUI TOUCHE LE COEUR!**

Une interprétation magistrale de  
**MICHEL SIMON**  
avec ALAIN COHEN

"LE FILM COULE COMME LA VIE,  
ON PLEURERA UN PEU ET L'ON  
RIRA BEAUCOUP" — Candide

**LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT**

---

2e FILM

**Astérix le gaulois**

UN FILM DE GOSCINNY ET UDERZO

DIMANCHE, 12 oct.  
Adm.: 50¢

Matinée pour enfants à 1h.30

Trois caçouleurs dévalisent la Caisse Populaire

## Hold-up de \$3,000 à St-Etienne-des-Grès

par Daniel BROUSSEAU

SAINT-ETIENNE DES GRÉS — Trois caçouleurs armés ont réussi à s'emparer d'une somme d'environ \$3,000 à la Caisse Populaire de Saint-Etienne-des-Grès, tôt hier matin.

Le vol à main armée a été commis vers 9h. 45 alors que deux clients se trouvaient à l'intérieur de la Caisse, de même que deux employés. Les voleurs ont tenté d'ouvrir le coffre-fort de l'établissement, mais sans succès, et ils ont pris la fuite quelques instants plus tard avec le contenu de la caisse, soit environ \$3,000.

Tous les corps policiers de la région ont aussitôt été alertés, et un groupe d'agents de la Sûreté du Québec, sous la direction du caporal André St-Louis, ont été dépêchés sur les lieux pour y entreprendre une enquête.

Comme l'a souligné le sergent Roy, qui commande le détachement de Shawinigan de la SQ, il s'agit du second hold-up à être commis cette année à cet établissement.

Les trois hommes, portant une veste de chasseur, ayant des chapeaux de sécurité sur la tête et le visage recouvert de bas de nylon ont fait irruption à l'intérieur de l'établissement.

Deux caçouleurs s'étaient en effet emparés d'une somme d'environ \$3,000 le 27 janvier dernier à cet endroit. Ils étaient également armés et s'étaient enfilés dans la direction de Trois-Rivières.

Le hold-up d'hier présente une certaine analogie avec celui du mois de janvier en ce sens que les voleurs ont pris la fuite en auto dans la direction de Trois-Rivières. Des barrages établis par les policiers dans cette région n'ont donné aucun résultat, du moins à venir jusqu'en fin d'après-midi hier.

Aucun coup de feu n'a été tiré lors du hold-up, lequel a duré environ deux minutes, ce qui laisse croire qu'il ne s'agissait pas de simples amateurs.



(Photo Michel Brière)

LA CAISSE POPULAIRE DE Saint-Etienne vient d'être victime d'un deuxième hold-up en l'espace de moins d'un an. Trois caçouleurs armés ont en effet réussi à s'emparer en emportant une somme d'environ \$3,000 provenant de

cet établissement, tôt hier matin. Les voleurs se seraient ensuite dirigés vers Trois-Rivières, mais ils auraient laissé peu d'indices de leur fuite.

Accident survenu en septembre 1965

## L'hon. juge Laroche condamne un automobiliste à payer une somme de \$21,544 à un piéton

SHAWINIGAN (DE) — Le juge Roger Laroche, de la Cour supérieure, vient de condamner un citoyen de Shawinigan, M. Jean-Claude Vincent, à verser une somme de \$21,544.96 à M. Pierre Boucher, également de Shawinigan, à la suite d'un accident de la circulation.

L'affaire remonte au 24 septembre 1965, vers 7h40, du soir, alors que le demandeur, Pierre Boucher, traversait à pied le Boulevard des Hérités, tout près de l'intersection de la 41<sup>e</sup> Rue. Heurté par un véhicule conduit par Jean-Claude Vincent, il subissait de sérieuses blessures.

Il pleuvait

Dans son jugement, l'hon. Laroche rappelle que, au moment où l'accident s'est produit, il faisait nuit et il pleuvait. Le demandeur s'était alors engagé et avait traversé les deux traverses du côté nord du Boulevard des Hérités après avoir vérifié qu'elles étaient libres de toute circulation.

"Rendu au milieu du boulevard, note le juge Laroche, il s'est immobilisé à cause du trafic circulant sur les deux traverses du côté sud du boulevard. Cependant, à partir du moment où le demandeur se trouvait au centre du boulevard des Hérités, la version des deux parties diffère".

Selon la preuve de la demande, Pierre Boucher se trouvait depuis 7 à 8 secondes sur la ligne blanche centrale médiane. Il attendait ainsi placé, de laisser passer les véhicules procédant dans le secteur sud du boulevard soit vers Grand'Mère, lorsqu'il fut heurté sur son côté gauche, par le véhicule du défendeur et projeté ensuite sur le véhicule d'un autre automobiliste circulant vers Grand'Mère, pour finalement retomber inconscient près de la bande du trottoir, à environ une trentaine de pieds plus loin.

Version du défendeur

Le défendeur Vincent, corrobore par son épouse, alors passagère à bord de son véhicule, déclare qu'il circulait à environ 20 milles à l'heure au centre de la travée située près de la ligne médiane, dans le secteur nord du Boulevard des Hérités, avec l'intention de tourner à gauche rendu à l'intersection, pour se rendre au marché Baribeau, localisé au coin du Boulevard des Hérités. De plus, le choc s'est produit à environ 15 pieds avant le coin.

Avait-il oui ou non vu le demandeur?

Le juge Laroche souligne que suivant la preuve faite, le demandeur avait été heurté d'abord par Vincent, mais qu'il y avait contradiction de la part de ce dernier à savoir s'il avait vu ou non le demandeur lors de l'accident.

"Si il l'a vu, comme il l'avoue judiciairement, Boucher lui était visible sur la ligne blanche à une distance d'au moins 60 pieds, puisque dans les secondes qui ont précédé la collision, un témoin, Ghislaine Moreau, en attendant son autobus, pouvait voir Boucher à cette distance, sur le trottoir du côté nord du boulevard".

"Des ce moment, précise le magistrat, il pouvait modérer l'altitude de son véhicule et obliquer légèrement sur la droite, puisqu'il y avait amplement d'espace dans les 30 pieds enroulés du secteur nord du boulevard, libre à ce moment,

de toute circulation. Au lieu de cela, il continua, toujours avec l'intention d'incliner vers sa gauche pour s'engager sur la 41<sup>e</sup> Rue et se rendre au marché Baribeau. C'est dans ce comportement de Vincent que se situe sa faute", de conclure le juge.

"D'autre part, si le défendeur Vincent n'a pas vu le demandeur Boucher avant le choc, comme il le déclare à l'enquête, il est également en faute de ne pas avoir vu Boucher en temps utile, puisque ce dernier devait être visible pour lui à une distance minima de 60 pieds tel que déjà expliqué, son inattention à ce qui se passait devant lui, alors qu'il pleuvait et qu'il arrivait à une intersection prématurément achalandée, a été, dans les circonstances, la seule et unique cause de l'accident", de dire le juge Laroche.

Le juge rejette enfin l'allégation du défendeur à l'effet que le demandeur traversait le boulevard entre deux intersections, expliquant que le demandeur avait pris ses précautions, qu'il était sur la ligne blanche, non loin de l'intersection, et qu'il avait raison de se croire en sécurité à cet endroit, comme il le précise en citant une jurisprudence à cet effet.

Le juge a accordé une somme totale de \$21,544.96 à M. Boucher, pour dommages, frais médicaux, incapacité totale permanente de plusieurs mois, incapacité partielle temporaire et incapacité partielle permanente.

## Mise à pied temporaire de 200 employés, aux Industries Dauphin de Grand'Mère

GRAND'MÈRE (R.M.) — Les Industries Dauphin de Grand'Mère ont du procéder, hier, à la mise à pied de 200 employés.

Un représentant de la compagnie récemment formée a révélé que la cause de cette mise à pied venait de ce qu'il était impossible de se procurer l'acier et le nickel nécessaires pour la construction des motos-neige. On sait que la grève paralyse actuellement les usines produc-

trices de ces deux matières premières.

Toutefois, les Industries Dauphin ont annoncé, hier, leur intention de trouver un débouché aux Etats-Unis afin de se procurer l'acier et le nickel requis pour une production normale. Cette décision a été prise à la suite d'une réunion d'urgence, ayant pour but de solutionner le problème qui se présente actuellement.

Des délégués se rendront aux USA, en cette fin de semaine afin de prendre les arrangements nécessaires.

Le porte-parole de la compagnie a tenu à souligner que les employés mis à pied ne devaient pas trop s'alarmer de cet état de chose, parce que l'on tentera tout ce qui est possible pour revenir à une pleine production.

## Faits et méfaits

Un détenteur de permis de la Régie des Alcools, Toussaint Brodeur, a écopé d'une amende de \$100 pour avoir commis une infraction en vendant de la boisson autrement que spécifiée sur son permis.

Deux accusés de voies de fait ont été retirés à la demande du procureur de la Couronne Me Raymond Grenier. Le procureur de l'un des deux accusés, Me Guy Germain, qui ne rate jamais l'occasion de faire un peu d'esprit, s'est levé et a déclaré à la Cour: "Je représente l'accusé, et nous n'avons pas d'objection".

La Cour a condamné Michel Foisy, un jeune homme dans la vingtaine, à une amende de \$15, pour dommages causés à la propriété de Mme Théodore Carrier. Le juge, sur recommandation du procureur de la Couronne, l'a également enjoint à signer un engagement au montant de \$200, à l'effet de garder la paix pendant une période de deux ans.

Une femme dans la quarantaine, Madeleine Gagnon, s'est reconnue coupable de trois fraudes commises aux dépens d'un épicer de Saint-Alexis-des-Monts, en se faisant passer pour une représentante du Bien-Être social. Le juge l'a condamnée à deux ans d'emprisonnement sur les deux premiers chefs et à six mois pour le troisième. Elle avait déjà écopé de peines d'emprisonnement devant le même juge la veille.

Deux automobilistes, Jean Cadotte et Marius Pothier, ont admis leur culpabilité à l'accusation d'avoir conduit leur véhicule alors que leurs facultés étaient affaiblies. Le juge Girard les a condamnés à la sentence habituelle, soit une amende de \$50 et une interdiction de conduire de trois mois.

Certains automobilistes de la municipalité de Grand'Mère ont été vexés de ce que les agents de police préposés au contrôle de la vitesse sur les artères principales du Centre commercial soient très sévères. Certains ont en effet été arrêtés au moment où ils circulaient à quelque 35 milles à l'heure. Toutefois, on leur a fait remarquer qu'ils dépassaient largement la vitesse permise, puisqu'ils circulaient dans une zone d'école. On sait que la vitesse maximum permise dans ces zones est de 20 milles à l'heure. Les policiers sont particulièrement sévères dans l'application de cette règle aux heures de classe.

Les policiers de Shawinigan-Sud sont présentement des plus occupés par les différentes inspections qu'ils doivent effectuer dans les commerces, les industries et les écoles de même que dans certaines résidences privées, dans le cadre de la semaine de prévention des incendies.

## Visite officielle de l'école polyvalente Val-Mauricie par les autorités scolaires

SHAWINIGAN-SUD (R.G.) — Les autorités de la commission scolaire régionale de la Mauricie, de même que de nombreux invités ont procédé, jeudi soir dernier, à la visite de l'école polyvalente Val-Mauricie de Shawinigan-Sud.

A la suite d'un buffet froid servi par la tenancière du cénacle de l'école, Mme Jeanne Cloutier, le directeur de l'institution, M. Robert Raymond a déclaré que l'école était bien en marche. Il a insisté sur le fait que l'équipe pédagogique et technique formait une grande famille avec les étudiants qui s'en trouvaient d'autant moins dépersonnalisés. Il a mentionné que une large part du succès du

bon fonctionnement de l'école était dû à la mise sur pied, dès l'été 1969, d'un comité d'intégration pédagogique des enseignants, qui avait forgé l'esprit d'équipe qui existait chez eux.

Il a de plus remercié les autorités scolaires d'avoir consenti à libérer quatre professeurs de leur tâche d'enseignement afin qu'ils se consacrent exclusivement à mieux-être des élèves. Il a ensuite invité M. Julien Houde, directeur général des écoles et des études à la régionale de la Mauricie, à remettre le premier prix de \$25 au gagnant du concours pour le choix d'un nom. Il s'agit de M. Paul E. Nole. Le second gagnant, M. José Caden, avait suggéré le

nom: Ecole Jacques Buteux et Mme Monique Bourgeois avait pensé le nom de Cité des Jeunes.

Par ailleurs, le président de la commission scolaire régionale de la Mauricie, le Dr Honoré Cossette a mentionné que tous devaient se réjouir du choix d'une équipe de direction de la polyvalente, aussi active. Il a constaté que les deux polyvalentes de la régionale avaient démarré de la bonne façon.

Par ailleurs, le délégué de la commission scolaire de Shawinigan-Sud à la régionale, M. Bruno Sigmen a souligné l'urgence d'une telle école à Shawinigan-Sud et le fait qu'elle est employée à 100 pour cent.



(Photo Michel Brière)

LES AUTORITES DE LA COMMISSION scolaire régionale de la Mauricie de même que plusieurs invités, ont procédé jeudi dernier à la visite de l'école polyvalente Val-Mauricie de Shawinigan-Sud. Dans l'ordre, l'architecte

Claude Bolduc invite MM. Bruno Sigmen, commissaire à la régionale, Honoré Cossette, président de la régionale et Robert Raymond directeur de l'école à visiter le nouvel édifice.

# Requêtes présentées par des citoyens au conseil municipal

GRAND'MÈRE (R.M.) — Une requête a été émise récemment au conseil municipal de Grand'Mère, pour le pavage de la 15e Avenue, soit, plus précisément, entre la 7e Rue et la 15e Rue. Le maire de Grand'Mère, M. Hormidas Prud'Homme a mentionné que ces travaux d'asphaltage pourraient bien être exécutés au printemps prochain.

M. Prud'Homme a souligné qu'il était difficile de prendre une décision immédiatement sur ce sujet, la question des travaux d'hiver n'étant pas encore définitivement réglée.

Advenant le cas où le gouvernement provincial n'accorde plus ses subventions habituelles pour l'exécution des travaux d'hiver, le maire de Grand'Mère a fait remarquer que tout dépendra des capacités de la ville à payer elle-même. Selon M. Prud'Homme, les travaux pourraient alors être retardés entre les mois de juillet et de septembre 1970.

Le maire a par ailleurs rappelé que des travaux d'égouts pluviaux étaient mis au programme pour le prochain règlement d'emprunt et que ces travaux pourraient être éventuellement entrepris dans trois ou quatre mois d'ici.



(Photo Michel Brière)

UNE ETUDIANTE EN EDUCATION PHYSIQUE DE SHAWINIGAN-SUD, Mlle Claire Gélinas, a été l'heureuse récipiendaire d'une bourse du gouvernement fédéral pour une visite de plus de trois mois en Europe, afin d'y étudier les loisirs et les sports.

## Après du conseil de Grand'Mère

### Le Conseil du travail proteste contre le double stationnement

GRAND'MÈRE (R.M.) — Le Conseil du Travail de Shawinigan et Grand'Mère a fait parvenir une lettre au conseil municipal de Grand'Mère, faisant part de ce que certains livreurs se permettent trop souvent de stationner en double, obstruant ainsi la circulation sur les artères principales du Centre commercial de Grand'Mère.

La lettre soulignait par contre qu'on avait noté une grande amélioration de la circulation sur la 6e Avenue, à la suite de l'établissement du sens unique.

Le Conseil du Travail déplore toutefois le fait que la Sûreté municipale de Grand'Mère ne soit pas plus sévère à l'égard des camionneurs qui stationnent en double pour livrer différentes marchandises aux commerçants.

On signalait de plus que bon nombre s'installaient ainsi pour une assez longue période de temps.

Le maire de Grand'Mère, M. Hormidas Prud'Homme, a émis l'opinion que le stationnement double, chez les livreurs, était quasi inévitable, sinon nécessaire: "Souvent, les livreurs ont à transporter de leur camion une marchandise assez lourde, et on ne peut exiger qu'ils aillent stationner sur un endroit réservé à cette fin quand toutes les places sont occupées aux alentours de leur lieu de destination. Les livreurs doivent stationner le plus près possible du lieu de destination pour accomplir leur travail avec la plus grande diligence et avec efficacité".

Toutefois, en ce qui concerne les automobilistes, le maire de la ville de Grand'Mère a mentionné qu'on devait appliquer strictement les mesures préventives stipulées dans les lois: des billets d'infraction sont remis par les agents de police à tout ceux qui s'adonnent au stationnement double.

La Commission Scolaire Régionale de La Mauricie demande...

### OFFRE D'EMPLOI

Un professeur en soudure pour l'enseignement professionnel à l'École Polyvalente Val-Mauricie de Shawinigan-Sud.

Toute personne intéressée doit faire sa demande de formule officielle au bureau de la Régionale, à Mlle Gisèle Roy à 536-5601.

### EN VEDETTE LA FAMILLE DESSUREAULT



7 AU 12 OCTOBRE SALON DU FAR WEST CAFÉ DES ARTISTES

676, 6e AVENUE GRAND'MÈRE

### Le centre culturel de Shawinigan

présente

SAMEDI - 11 OCTOBRE 1969

1.30 hre Court Métrage  
2.00 " Long Métrage

2 - Excellents FILMS pour enfants

ADMISSION: 50¢

SAMEDI - 18 OCTOBRE 1969

"LES CASTELIERS"

— Marionnettes pour enfants —

ADMISSION: 50¢

## Selon Mlle Claire Gélinas

### L'organisation des loisirs est bien structurée dans certains pays d'Europe

SHAWINIGAN-SUD (R.G.) — L'organisation de loisirs et des sports pour la jeunesse était supérieure en Europe. C'est du moins ce qu'a constaté Mlle Claire Gélinas, boursière du gouvernement, de retour d'un voyage d'étude de trois mois et demi en Europe. En effet, le gouvernement fédéral a organisé dernièrement un concours dans les dix provinces canadiennes, afin de choisir deux candidats par province qui se rendraient en Europe, afin de leur donner l'occasion de constater ce qui se faisait dans d'autres pays dans les sports et les loisirs.

Mlle Gélinas, 19 ans fille de M. et Mme Armand Gélinas de Shawinigan-Sud, qui étudie présentement en éducation physique a été l'heureuse élue dans la province de Québec avec un étudiant de la Ville-Capitale.

Au cours d'un entretien, hier, Mlle Gélinas a mentionné que l'excellente organisation et les sommes d'argent appréciables qui étaient dépensées par les gouvernements européens pour les loisirs et les sports de même que la compétence du personnel enseignant dans ces domaines faisaient que les européens jouissaient de périodes de loisirs mieux organisés que les canadiens.

Mlle Gélinas s'est rendue dans quatre pays différents, soit la France, l'Angleterre, la Suisse et l'Allemagne, avec le groupe de 20 étudiants canadiens. De plus elle a visité la Suède et l'Italie. Dans tous ces pays, les étudiants ont acquis différents diplômes en gymnastique, en voile, en expression corporelle, en alpinisme, etc... en plus d'assister à des conférences données par des champions comme l'ancien mondial du ski, le français Jean-Claude Killy et des cours de ballets de Mme Sonia Henseler, la danseuse allemande de réputation mondiale.

Durant leur séjour outre-mer les étudiants ont été logés soit dans des auberges de jeunesse, ou soit dans des familles, afin de leur faire connaître la mentalité et les habitudes des européens. Selon Mlle Gélinas, ce qu'elle aurait aimé le moins durant le voyage aurait été la nourriture et le manque d'hygiène de certains pays. Par contre, elle a été enchantée de l'organisation des loisirs et des sports des différents pays qu'elle a visités. Elle a cependant mentionné que tous les diplômes que les étudiants rapportaient de l'Europe, pourraient être obtenus au Québec, mis à part l'alpinisme. De plus, elle a mentionné que la province de Québec et plus particulièrement la région de la Mauricie, était en avance sur les pays d'outre-mer au point de vue natation.

ter à des conférences données par des champions comme l'ancien mondial du ski, le français Jean-Claude Killy et des cours de ballets de Mme Sonia Henseler, la danseuse allemande de réputation mondiale.

Durant leur séjour outre-mer les étudiants ont été logés soit dans des auberges de jeunesse, ou soit dans des familles, afin de leur faire connaître la mentalité et les habitudes des européens. Selon Mlle Gélinas, ce qu'elle aurait aimé le moins durant le voyage aurait été la nourriture

GRAND'MÈRE (R.M.) — Le gérant de la ville de Grand'Mère, M. Jean-C. Béique, a reçu un télégramme, hier matin, en provenance de Washington, le priant de bien vouloir assister au congrès de l'Association internationale des Gérants de ville, lequel sera tenu à New-York. A cette occasion, M. Béique recevra une plaque de bronze pour marquer ses 25 ans de gérance, en reconnaissance de sa contribution dans l'administration municipale.

C'est le directeur général de l'Association, M. McKame, qui a fait parvenir le télégramme au gérant de Grand'Mère. Le congrès se tiendra à compter du 12 octobre, soit demain, pour se terminer mercredi le 15 octobre.

C'est à l'occasion du banquet de fermeture que M. Béique recevra cette plaque de bronze-souvenir.

### Le gérant municipal Jean Béique part en congrès à Washington

GRAND'MÈRE (R.M.) — Le gérant de la ville de Grand'Mère, M. Jean-C. Béique, a reçu un télégramme, hier matin, en provenance de Washington, le priant de bien vouloir assister au congrès de l'Association internationale des Gérants de ville, lequel sera tenu à New-York. A cette occasion, M. Béique recevra une plaque de bronze pour marquer ses 25 ans de gérance, en reconnaissance de sa contribution dans l'administration municipale.

C'est le directeur général de l'Association, M. McKame, qui a fait parvenir le télégramme au gérant de Grand'Mère. Le congrès se tiendra à compter du 12 octobre, soit demain, pour se terminer mercredi le 15 octobre.

C'est à l'occasion du banquet de fermeture que M. Béique recevra cette plaque de bronze-souvenir.

**EXAMEN DE LA VUE**

**Marcel Trépanier**

Spécialiste de la vue — Optométriste-Opticien

BUREAU: PHARMACIE TRÉPANIÉRIE  
668, 5e RUE SHAWINIGAN TÉL.: 536-2595

**YOUPIE!**

**CURLING - CURLING**

AUBAINES — AUBAINES — AUBAINES

HOMMES: \$35<sup>00</sup> seulement pour la saison.  
DAMES \$15<sup>00</sup> seulement pour la saison.

Bonspiel INITIATION du 19 octobre au 24 octobre.  
Tous les intéressés n'ont qu'à communiquer avec M. Gerald Pellerin à : 537-0401

**CLUB DE GOLF ET CURLING DE SHAWINIGAN-SUD**  
Le Chalet "CHIC" et "DANS L'VENT"

**EN VEDETTE AU**

EN PRIMEUR

SAMEDI ENTRÉE LIBRE

**GISÈLE MARS**  
Vedette disques, radio, TV

**YVES RICHARD, M.C.**

**SHERRY MARCO, R.D. EXOTIQUE**  
Dimanche en plus du spectacle régulier

**JEAN NICHOL**  
et ses musiciens  
Succès: "Oh Lady Mary"  
Entrée \$1.50

DIMANCHE SEULEMENT  
Spectacle: 5h.00 p.m.  
9h.00 et 11h.00

"HÂTEZ-VOUS DE GOÛTER LES JOIES DE L'HIVER AVEC VOTRE

**DAUPHIN**  
Fabriquée à Grand'Mère

**Le dernier cri de l'AUTO-NEIGE**

**DAUPHIN**

**L'auto-neige No 1**

- la plus souple,
- la plus rapide,
- la plus résistance,
- la plus facile à conduire.

**Plaisir! Confort! Sécurité!**

**LA MAURICIE SAIT FAIRE: ELLE ACHÈTE DAUPHIN!**

**GRAND'MÈRE AUTO-NEIGE: 538-2044**

St-Jean-des-Piles: O. DESAULNIERS - 539-9611  
St-Georges-de-Champplain: GARAGE J.-C. GERVAIS - 538-2151  
Ste-Thècle: MARC BÉDARD - (418) 221  
St-Séverin-de-Proulxville: GARAGE MODERNE Enr. - (418) 365-5350  
St-Stanislas: GARAGE A. LAMY - (418) 369-3214  
St-Barnabé: BERNARD PELLERIN - 264-5301  
Shawinigan-Nord: LAUREAT MARTIN - 539-5027  
St-Etienne: JULES BELLEMARE - 535-2173  
Cap-de-la-Madeleine: GARAGE ST-ODILON ESSO  
Trois-Rivières: CAMPEURS MODERNE ENR. - 376-4507  
La Tuque: LES AUBAINES PROVINCIALES - 523-5450  
Mont-Carmel: MONT-CARMEL AUTO-NEIGE  
St-Tite: TRUDEL & JACOB

**EN VEDETTE LA FAMILLE DESSUREAULT**

7 AU 12 OCTOBRE SALON DU FAR WEST CAFÉ DES ARTISTES

676, 6e AVENUE GRAND'MÈRE

**Le centre culturel de Shawinigan**

présente

**SAMEDI - 11 OCTOBRE 1969**

1.30 hre Court Métrage  
2.00 " Long Métrage

2 - Excellents FILMS pour enfants

ADMISSION: 50¢

**SAMEDI - 18 OCTOBRE 1969**

"LES CASTELIERS"  
— Marionnettes pour enfants —

ADMISSION: 50¢

### Appel à la bombe

### Mauvais plaisants à l'oeuvre dans la ville du Rocher

Le couvent Saint-Louis-de-Gonzague de Grand'Mère a dû être évacué d'urgence, hier, à la suite d'une fausse alerte qui a été donnée. Un mauvais plaisantin a en effet, téléphoné à la direction de l'école pour signaler la présence d'une bombe à l'intérieur de l'établissement, alors qu'il n'en était rien. Les membres de la Sûreté municipale de Grand'Mère ont toutefois usé de prudence en faisant évacuer les lieux et en procédant à une inspection minutieuse. Rien n'a été découvert d'anormal.

**ENTREPOSAGE DE ROULOTTES POUR L'HIVER**

Terrain éclairé et clôturé.

**COÛT MINIME**

Faites vos réservations dès maintenant.

Tél.: 537-7326

**CHIROPRACTICIEN**

R. Laporte, D.C.

Rayon-X — Ultra-Son — G-I-T

HEURES DE BUREAU:  
Tous les jours, 2 h. à 5 h. p.m.  
Lundi et jeudi soir, 7 h. à 9 h. p.m.

2253, rue St-Marc Shawinigan Tél. : 537-0730

**EXPOSITION 17-18-19 octobre 1969**

**MANÈGE des ZOUAVES DE GRAND'MÈRE**  
PLUS DE 25 EXPOSANTS

**CLUB AUTO-NEIGE OOKPIK MAURICIEN**

**Auberge du Lac aux Sables**

Samedi et dimanche

Danse avec le formidable orchestre

**"LES MARTIENS"**

Samedi soir, en spectacle

**DANIEL GIRAUD**  
Vedette du disque et de la télévision

Bienvenue à tous  
Tél.: 46

**C'est le mois KROEHLER**

Sofa "Cape Cod" de 84" avec berceuse pivotante à dossier surélevé dans un tissu deux tons. Fauteuil assorti dans un imprimé colonial authentique. Sofa \$299.95; fauteuil assorti, \$159.95; berceuse pivotante \$134.95; table cocktail ou de bout \$84.95.

Célébrez maintenant chez votre marchand Kroehler

**WILLIAM GÉLINAS**

568, 4e Rue SHAWINIGAN 536-2714

Voyez l'annonce Kroehler dans le "perspective" d'aujourd'hui

# LE MONDE... en 24 heures



Je l'ai lu pour vous

Par RÉJEAN LACOMBE

- **DUBLIN** — Une fois de plus, la violence pourrait éclater en Irlande du Nord. Cette fois, c'est le chef de l'Eglise protestante d'Irlande, le Dr Alan Buchanan qui dans une lettre adressée au chef de file des extrémistes d'Irlande, le pasteur Ian Paisley, une sévère mise en garde. L'archevêque protestant de Dublin souligne dans sa missive à l'endroit du pasteur Paisley "de ne pas allumer un incendie qu'il ne pourrait éteindre".
- **LAGOS** — Pour une des rares fois, le général Yakubu Gowon, leader nigérian et M. Diaillo Telli, secrétaire général de l'OUA, ont abordé au cours d'une rencontre, la possibilité de nouvelles négociations de paix entre le Nigéria et le Biafra. Il s'agirait là semble-t-il d'un premier pas vers de véritables négociations de paix, même si les responsables nigériens sont avisés. Les observateurs estiment cependant que ce serait là la dernière chance d'une solution négociée et que si elle n'aboutit pas, il n'y aurait plus d'autre solution que la poursuite de la guerre.
- **NEW YORK** — Une bonne bouteille de Bourgogne peut rapprocher les générations entre elles. A qui le dites-vous? C'est un psychologue de Détroit, le Dr Robert Kastensbaum, professeur à la Wayne State University qui a proposé un remède efficace contre la désunion familiale. "Pour la famille", dit-il, "le vin est un bon symbole d'union!".
- **QUEBEC** — Le président de Marine Industries, M. Gérard Filion, a défini clairement, devant des étudiants de l'Université Laval de Québec, la société canadienne française. Propos aigres-doux, pour certains, mais réels pour d'autres. "Les Canadiens-français, disait-il, sont un peuple entretenu, qui sont restés à la frange du monde nord-américain". M. Filion n'a pas omis de déplorer le "climat intellectuel" qui sévit au Québec.
- **NIAGARA-FALLS** — "Où est M. Marcel Faribault"? C'est du moins la question qu'un étudiant a posé à un député conservateur au Parlement canadien. "Nous avons beaucoup entendu parler de M. Faribault avant l'élection de l'an dernier, mais nous n'avons rien entendu de neuf depuis", de conclure le jeune homme. Le député Paul Yewchuk a répondu: "Ca semble être une question pour les affaires extérieures. Marcel Faribault est en vie et se porte bien. Il est conseiller financier auprès du gouvernement du Québec. A titre de fonctionnaire, il ne peut participer à une conférence politique... partisane".
- **LONDRES** — Pas moins de 46 pour cent des Britanniques sont favorables à l'utilisation de la pilule anti-conceptionnelle pour les femmes... non mariées. Par contre 47 pour cent y sont hostiles, tandis que sept pour cent sont sans opinion.
- **MONTREAL** — Le député libéral de la circonscription montréalaise de Notre-Dame-de-Grâce aux Communes, Warren Allmand, ne semble guère priser l'attitude des Canadiens-français. Il a invité carrément les anglophones du Québec "à faire preuve de plus de militantisme devant la menace séparatiste". En termes sévères, Allmand, a déclaré: "Nous, Québécois de langue anglaise, ne devons pas nous laisser intimider par cette petite minorité, qui veut nous enlever nos droits fondamentaux qui datent non seulement de la Confédération, mais de 1763". Et, l'on se demande pourquoi des actes de violences déferlent sur le Québec...

Une note humoristique

- **TORONTO** — L'une des téléphonistes qui ont pour tâche de répondre aux questions de la population sur le nouveau régime d'assurance médicale de l'Ontario a dû résoudre une question fort délicate. Un homme a demandé à Mme Dorothy Tylor si sa femme et sa concubine pouvaient être toutes deux "couvertes" par l'assurance gouvernementale. La téléphoniste répondit qu'il pouvait inclure l'une ou l'autre dans sa police, mais non les deux. "Mais elles sont enceintes toutes les deux", s'est plaint l'homme.

## Berlitz peut améliorer votre situation

Si la barrière linguistique est une entrave à votre avancement, Berlitz peut résoudre votre problème en quelques semaines!

Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... ou italien.

Mais, soyez prêts pour une meilleure situation.

### Berlitz

Langues vivantes • Leçons pratiques

Edifice Place Royale Trois-Rivières 378-2811  
622, 4e Rue Shawinigan 537-0416

Nixon amorce des entretiens avec ses conseillers sur la situation au Vietnam

## Un nouveau retrait des forces américaines?

Par FRANCIS LARA

WASHINGTON (AFP) — M. Richard Nixon, exactement un mois après avoir réuni le plus important conseil de guerre depuis son entrée en fonctions, préside en fin de semaine et au début de la semaine prochaine une imposante série d'entretiens avec ses conseillers politiques et militaires qui pourraient se traduire par un nouveau retrait de forces américaines au Vietnam.

Le 12 septembre dernier, le chef de l'Exécutif convoquant à la Maison-Blanche toutes les personnalités responsables à des titres divers de la conduite des

opérations militaires comme de la stratégie diplomatique appliquée à la recherche d'une issue au conflit. Trois jours plus tard, M. Nixon faisait connaître sa décision d'amputer le corps expéditionnaire américain d'une nouvelle tranche de 35.000 à 40.000 hommes avant le 15 décembre, portant ainsi le total des troupes ramenées dans leur foyer à environ 60.000.

Le président des Etats-Unis, au cours d'une conférence de presse tenue en juillet dernier, avait exprimé l'espoir de pouvoir retirer un minimum de 100.000 GI's du Vietnam avant la fin de l'année, à condition qu'au moins l'une des trois conditions

formulées par lui soit remplie: diminution du niveau des combats, progrès aux négociations de paix à Paris, capacité accrue des Sud-Vietnamiens de relever leurs frères d'armes américains. C'est sur la base de ce troisième critère que le président Nixon a autorisé les deux premiers retraits de forces américaines.

Depuis quelques semaines, l'intensité des opérations militaires a fortement diminué et la semaine dernière, le nombre des tués dans les rangs américains était tombé à 64, le plus bas depuis plus de trois ans. Personne, à Washington, ne s'aventure à analyser les raisons de cette accalmie soudaine. L'ennemi est-il à bout de souffle, regroupe-t-il ses forces lourdement décimées par le pilonnage des bombardiers B-52 ou cherche-t-il tout simplement à donner le signal d'une négociation sérieuse?

Si cette troisième hypothèse est retenue par la Maison-Blanche, il est possible que M. Nixon décide de replier une nouvelle tranche de 40.000 ou 50.000 hommes avant le 31 décembre 1969, à la fois pour encourager l'adversaire à entamer le dialogue et pour désamorcer l'opposition nationale à une guerre dont l'impopularité menace directement

son avenir politique. Ce n'est pas une coïncidence que cette série de conseils exceptionnels se tiennent à la veille des grandes manifestations qui vont déferler sur la nation le 15 octobre. Pour M. Nixon, il est donc urgent de trouver un nouveau moyen de gagner du temps et calmer l'impatience du peuple américain afin de l'empêcher de jouer malgré lui le jeu de l'ennemi.

Conférences  
Jeudi, M. Nixon a longuement conféré avec son ambassadeur à Saigon, M. Ellsworth Bunker. Aujourd'hui il s'entretient avec son ministre de la Défense, M. Melvin Laird, ses chefs d'état-major, notamment le général Earle Wheeler, chef de l'état-major interarmes, qui revient d'une visite d'études au Vietnam, et le Dr Henry Kissinger, le principal artisan de sa politique étrangère. Lundi ou mardi il s'enfermera dans son bureau avec les deux principaux négociateurs américains à l'avenue Kléber, M. Henry Cabot Lodge et M. Philip Habib, rappelés en consultation. Le porte-parole présidentiel, M. Ronald Ziegler, a précisé que M. Lodge recevra certaines instructions donnant à penser que les Etats-Unis s'appêtent à prendre de nouvelles initiatives à Paris.



(Téléphoto PA)  
LE MINISTRE FRANCAIS DES Affaires étrangères, M. Maurice Schumann, est reçu par le premier ministre de l'URSS, M. Alexis Kossyguine, à droite, lors de la première visite de M. Schumann à Mos-

## Le ministre Schumann prépare le voyage de Georges Pompidou en Union Soviétique

MOSCOU (AFP) — M. Maurice Schumann, ministre français des Affaires étrangères, est arrivé à Moscou pour préparer le voyage en URSS de M. Georges Pompidou, président de la République française.

Ses premiers entretiens avec son homologue soviétique, M. André Gromyko ont porté sur les problèmes du Moyen-Orient.

Le voyage de M. Pompidou pourrait avoir lieu dans la première moitié de 1970; le ministre français a profité de son séjour à Moscou pour annoncer la visite.

C'est la première visite en URSS de M. Schumann depuis l'élection de M. Pompidou à la présidence de la République. Pendant son séjour qui se prolongera jusqu'à mardi prochain, M. Schumann aura plusieurs entretiens avec M. Gromyko et les dirigeants soviétiques, et ouvrira la quatrième session de la grande commission franco-soviétique, le 13 octobre. Il sera reçu vendredi par M. Alexis Kossyguine, président du Conseil des ministres soviétique et à 7.00 heures, heure locale, par M. Nicolas Podgorny, chef de l'Etat soviétique.

Il se pourrait également que M. Schumann rencontre M. Leonide Brejnev avant son retour à Paris, déclare-t-on dans les milieux soviétiques proches du ministère des Affaires étrangères.

### Entretiens chaleureux

Dès son arrivée à l'aéroport moscovite de Cheremetievo, M. Maurice Schumann a tenu à rappeler que la détente et la paix étaient les maîtres-mots de la politique française et que sa visite symbolisait la continuité de la politique française envers l'URSS.

Les entretiens franco-soviétiques qui ont débuté à 16h 40 locales, au ministère soviétique des Affaires étrangères, se sont poursuivis pendant une heure



## DÉMONSTRATION GRATUITE

DE LA MÉTHODE AUDIO-VISUELLE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA CONVERSATION ANGLAISE.

Cette démonstration sera donnée à l'école Ste-Marie (Coin Ste-Marie et Niverville) Trois-Rivières, dimanche le 12 octobre à compter de 2h.00 p.m. Venez voir les techniques les plus nouvelles pour apprendre à parler rapidement l'anglais et par le fait même vous assisterez à un cours gratuit.

LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUÉBEC  
À QUÉBEC — 681-6371

## Le gouvernement américain reconnaît le nouveau régime bolivien de Alfredo Candia

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a officiellement reconnu vendredi le gouvernement bolivien présidé par le général Alfredo Ovando Candia, instauré au lendemain du coup d'Etat du 26 septembre dernier.

Le porte-parole du département d'Etat a fait à ce propos la déclaration suivante: "L'ambassadeur des Etats-Unis à La Paz, M. Raúl Castro, a remis vendredi à midi une note au ministre des Affaires étrangères de Bolivie répondant à une note du ministre des Affaires étrangères bolivien, M. David Lafuente, en date du 27 septembre dernier."

"La note américaine — a poursuivi le porte-parole du département d'Etat — affirme notre désir de partager l'intention du gouvernement bolivien, telle qu'elle a été formulée dans cette note, de poursuivre et de renforcer les relations amicales qui existent entre nos deux pays."

Après la publication du rapport Hunt  
**Le chef de police ulstérienne démissionne**

BELFAST (PA) — Aussitôt après la publication du rapport Hunt, qui recommande une refonte totale des services de police en Irlande du Nord, le chef des forces de police ulstériennes, l'inspecteur-général Anthony Peacock, a démissionné.

Le gouvernement de Londres a nommé, pour lui succéder, Sir Arthur Young, commissaire de la police de la City de Londres, lequel se trouve déjà sur place, à Belfast.

Sir Arthur a dirigé dans la cité londonienne, une des meilleures forces de police du monde. L'autorité de celle-ci s'étend sur le mille carré qui forme, au

coeur de la capitale britannique, le centre commercial de la ville. Cette force est distincte du reste de la police métropolitaine, dont le siège se trouve à Scotland Yard.

## PARTAGEONS

- ASSISTANCE FINANCIERE
- PLANIFICATION SOCIALE
- DELINQUANCE
- DEPANNAGE
- SANTE
- ALCOOLISME
- RECHERCHE
- LOISIRS
- HANDICAPES
- AGE D'OR

# une fois pour tous

Oui une fois... durant le seul appel de la campagne de la Fédération des Oeuvres de la Mauricie et pour tous... car la campagne unifiée vient en aide à une vingtaine d'oeuvres de bien-être et de santé de la Mauricie.

Souscrivons généreusement une fois, mais pour tous.  
Du 11 au 20 octobre  
Objectif : \$175.000,00

FÉDÉRATION DES OEUVRES DE LA MAURICIE  
1284, rue Royale / Trois-Rivières, Qué. / C.P. 759

## De nombreux jeunes s'intéressent au hockey

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Une première période d'inscription a été un succès au hockey mineur de Princeville en vue des activités de la prochaine saison. Le R. F. Paul de la Sablonnière, responsable général de l'entraînement, a rendu publics les résultats de cette première période de recrutement. La catégorie "Midget" compte déjà 15 membres. Le groupe "Bantam" a 20 recrues. Dans la classe "Fée-Wee", les garçons sont au nombre de 40. Il y a

## Le Comité régional d'Action catholique

A la suite du travail formidable effectué dans la région par la Grande Mission, un Comité Régional d'Action Catholique s'est formé. Son action s'étend sur la région Lotbinière - Bois-Francs qui se divise en trois zones: Ste-Croix, St-Flavien et Plessisville. Ce comité, formé de laïcs et de prêtres, veut étu-

dier les problèmes rencontrés au niveau de la vie paroissiale, stipuler et planifier les efforts de tous en Action Catholique pour arriver à une action plus efficace. Au cours de l'année, il vous fera donc part de ses projets, de ses activités et de ses suggestions. Restons donc aux aguets et soyons prêts pour une meilleure collaboration.

## La campagne de charité est réussie au Richelieu

PLESSISVILLE (G.A.B.) — "Le Richelieu de Plessisville vous remercie". C'est là le court mais éloquent message adressé à la population de la ville de l'Érable par M. Gérard Raymond, responsable de la campagne de charité 1969. M. Raymond ajoute que la direction du club se fait un devoir d'observer scrupuleusement, ajoute le porte-parole du mouvement. M. Gérard Raymond et ses aides ont actuellement la compilation des résultats des argent recueillis. Ce travail sera bientôt terminé mais tout laisse espérer que la campagne de charité 1969 sera un nouveau succès en contribuant au succès de la collecte faite à domicile.

## Le conseil des arts s'intéresse à la jeunesse

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les jeunes reçoivent de nouveau une attention particulière de la direction du Conseil des Arts de Plessisville dans la préparation de son programme d'action pour la saison qui commence. Intéresser les jeunes au domaine culturel avec le théâtre, la musique, etc., est considéré comme prioritaire par les responsables du mouvement.

M. et Mme Claude Véraquin se sont chargés de l'organisation de certaines manifestations à l'intention des jeunes afin de leur mettre dans l'ambiance et développer leur goût pour les choses culturelles en leur offrant des activités à leur portée.

## Une nouvelle génération profite du SOF

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Ce sont les enfants de ceux qui ont suivi les premiers cours donnés à Princeville qui profitent maintenant du Service d'Orientation des Foyers. En effet, la première série de cours a été donnée en 1963-64. Le nombre de couples qui ont suivi les séances annuelles totalise 224. En plus, une trentaine d'autres couples ont profité d'une formation semblable donnée sous les auspices du Centre d'Accueil Domrémy. Cette compilation permet de constater que le quart des couples vivant à Princeville ont été intéressés par les rencontres S.O.F.

## Le service d'orientation des foyers a fêté son aumônier

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un hommage particulier a été rendu par les participants au Service d'Orientation des Foyers de Princeville à l'aumônier du mouvement, M. l'abbé Denis Roux. M. l'abbé Roux a dirigé les activités spirituelles du mouvement durant deux ans et il quitte Princeville pour aller faire du ministère à Drummondville. Banquet et soirée récréative étaient au programme de la fête organisée en l'honneur de M. l'abbé Denis Roux. Une heure lui a été présentée en reconnaissance des services rendus.

L'équipe sacerdotale de Princeville, dirigée par M. le chanoine Wilfrid Bergeron, curé, était présente à la manifestation ainsi que l'abbé Reynald Mailhot, nouvel aumônier du S.O.F. local. Les couples moniteurs des années 1967, 1968 et 1968-1969, M. et Mme Léon-Jules Baril, M. et Mme Bernard Larocque, M. et Mme Jean-Guy Levasseur, étaient également présents ainsi que ceux qui ont suivi les cours de ces deux années. Les activités de 1969-70 sont en préparation et les séances commenceront vers la fin d'octobre.



GARE AU FEU SI LE DR RODRIGUE S'EN MÊLE! Il ne fera pas long feu... L'Lté André Houde explique le fonctionnement de tous les types d'extincteurs à un groupe d'employés de l'hôpital Ste-Croix.

Sous l'égide de la Chambre de commerce

## Un groupe d'industriels à une journée d'information

DRUMMONDVILLE (J.S.O.) — Une participation considérable d'industriels venant des régions de Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville et Granby s'est assemblée sous l'égide de la Chambre de Commerce lors d'une journée d'information, tenue au Motel Dauphin, mardi après-midi. Cette vaste représentation composée de 82 membres a pris connaissance, par les explications de deux émissaires du gouvernement fédéral, MM. Jean Bouchard et Raymond Major C.A., respectivement officier du ministère fédéral pour l'expansion économique et responsable de l'aspect administratif pour l'application de la Loi sur les subventions au développement régional, du texte de Loi sur les Subventions au Développement Régional et des nombreuses explications qui en découlent.

Le texte de Loi mentionne que le maximum d'une subvention principale doit se fonder sur le coût d'immobilisation approuvé (déterminé par le Ministre, comme afférent à l'implanta-

tion, l'agrandissement ou la modernisation d'un établissement pour lequel est autorisée une subvention au développement) de l'implantation, de l'agrandissement ou de la modernisation de l'établissement et ne doit pas dépasser le moindre des montants, 20 pour cent du coût d'immobilisation approuvé, ou \$6,000,000. Le maximum d'une subvention secondaire au développement ne doit pas dépasser 5 pour cent du coût d'immobilisation approuvé, plus \$5,000 pour

chaque emploi qui, selon la détermination du Ministre, a été créé directement dans l'entreprise. Interrogé à ce sujet, à savoir si cette application est valable pour le rachat d'une industrie ayant déclaré faillite, M. Raymond Major a répondu que la Loi pourrait s'appliquer à condition que cette même entreprise soit complètement remise sur pied et puisse être en mesure de produire à pleine capacité répondant ainsi aux normes ex-

## Permission accordée pour rénover l'hôpital Ste-Croix

Par un arrêté ministériel en provenance du Ministère de la Santé, arrêté endaté du 10 septembre qui reconnaissant la nécessité de faire à l'hôpital Ste-Croix des travaux considérables pour améliorer et moderniser ses différents services et en au-

torisait la Corporation Hôpital Ste-Croix à l'élaboration du programme et des esquisses préliminaires des travaux, la corporation est autorisée à retenir les services d'architectes et d'ingénieurs-conseils qui devront d'abord faire une étude,

## Le conseil de ville donne son appui au maintien des services hospitaliers

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Le conseil municipal de Princeville a adopté une résolution dans laquelle un appui entier est donné à l'organisation qui accomplit actuellement des démarches en vue du maintien des services hospitaliers à Plessisville. Son Hon. le maire Roger Bildeau fait remarquer que la population de Princeville profite avantageusement de ces services qui, depuis 50 ans, sont donnés à l'hôpital Sacré-Coeur. On sait qu'une Corporation laïque a demandé une charte et qu'un bureau de direction provisoire a été formé en vue d'assurer la continuité des services hospitaliers à cette institution de Plessisville.

La semaine de prévention Son Hon. le maire Roger Bildeau a sollicité la collaboration du public à l'occasion de la Semaine de Prévention des Incendies. "Les pompiers sont toujours prêts à éteindre les feux mais c'est à la population de

voir à éliminer tout risque d'incendie et d'être très prudente", a souligné le premier magistrat de Princeville. Ce message a été adressé à l'occasion de la séance régulière d'octobre au Conseil municipal. Tous les conseillers étaient présents à cette réunion soit: MM. Paul Beauvillier, Raymond St-Pierre, Yvon Roy, Léonard Gauthier, Laurent Pelletier et Louis Morneau. Une volumineuse correspondance a été communiquée aux édiles par M. Fernand Poiré, secrétaire-trésorier de la Ville.

A l'occasion de l'assemblée régulière d'octobre, les édiles municipaux de Princeville ont autorisé des déboursés pour un total de \$34,390. Sur ce total, un montant de \$18,144, va pour des règlements déjà approuvés, le service de la dette prend \$5,797, des sommes s'élevant à \$7,147, sont affectées au paiement de factures courantes et les salaires prennent une tranche de \$3,300.

## Drummondville contée...

- (J.S.O.) — C'est la deuxième fois que le Club Kiwanis remet un chèque à l'Association des Scouts dans sa fondation à Drummondville. En l'absence de M. Germain Courchesne, président du Comité directeur de la Fédération des scouts, c'est M. Pierre Grégoire qui a reçu des mains de Pierre-Paul Pion, lors du dernier dîner Kiwanis au Motel Le Dauphin. A remarquer aussi, la présence du Lieutenant-Gouverneur du Club...
- Les Lions eux, organisent leur prochain souper du 13 octobre au Motel Albatros. On y parlera d'une partie de chasse où seront "piqués" certains membres pour leurs trop nombreuses prises. Lions en gardel...
- Non, il n'y aura pas de grève, de débrayages ou autre manifestations à l'hôpital Ste-Croix. Une entente serait survenue entre le syndicat, la direction de l'hôpital et les employés. Et ce malgré un malaise chronique qui règne dans la majorité des hôpitaux de la Belle Province...

## Construction de l'ordre de \$286,500 à Drummond

DRUMMONDVILLE (J.S.O.) — Une somme de \$286,500 représente pour un nombre de 16 nouvelles unités de logement, la valeur estimative de la construction durant le mois de septembre à Drummondville. Ce montant représente tout ce qui provient de nouvelles constructions, agrandissement d'habita-

tions duplex et multifamiliales. De plus, la Cité a accordé 21 permis pour la construction de garages, habitations simples et multiples ainsi que réparations d'industries, de commerces et d'enseignes. La valeur globale de tous les permis est de \$312,700.

## St-Norbert étudie un projet de fusion de services

NORBERTVILLE (G.A.B.) — Les édiles municipaux de Norbertville, St-Norbert d'Arthabaska et Chester-Nord étudient un projet de fusion pour un service de protection contre les incendies. La question a déjà été examinée et c'est l'intention des maires et des conseillers concernés de tenir des rencontres en vue de trouver une solution commune pour ce problème. Actuellement, seule Norbertville a un service de protection contre le feu avec une brigade de volontaires, un camion-pompe et un poste de pompiers.

Mise en nomination Au Conseil municipal de St-Norbert, une mise en nomination aura lieu le lundi, 27 octobre, pour quatre sièges. Son Hon. le maire Armand St-Pierre

termine son mandat ainsi que les conseillers MM. Jean-Paul Bernard au siège No 3, René Simondeau au siège No 4, Raymond Nadeau au siège No 5. Le secrétaire-trésorier du Conseil municipal, M. M. Ronald Lapierre, a été nommé président d'élections. M. Lapierre a également été délégué au congrès de l'Association des Secrétaires-Trésoriers de Municipalités, congrès fixé au 12, 13, 14, 16 octobre. Au cours de leur réunion de ce mois-ci, les édiles municipaux de St-Norbert ont adopté une résolution demandant au Ministère de la Voirie de poursuivre l'amélioration de la route Princeville-St-Norbert, dans les limites de cette dernière municipalité. La distance ainsi concernée est d'un peu plus d'un mille.

## Plusieurs travaux en cours présentement à Pierreville

PIERREVILLE (L.S.) — Plusieurs travaux sont en cours actuellement à Pierreville. Tout d'abord le Ministère des Travaux Publics effectue des réparations assez importantes au pont qui relie Pierreville à St-François du Lac.

La voirie vient de s'attaquer à l'élargissement de l'entrée du même pont, côté Pierreville, afin de permettre deux voies supplémentaires, dites de désaccélération. Au préalable quatre résidences avaient été expropriées et rasées, du côté sud, Roger Bussières, Mme Aimé

Boucher, Jules Vadeboncoeur. Du côté nord, la salle des Chevaliers de Colomb. Et à l'entrée est de la municipalité, toujours sur la rue Marquand, partie de la route H. 3, la ville entreprend des travaux d'égout. Cela va de soi, que la circulation est détournée et devient plutôt lente. Dans d'autres rues, on refait les trottoirs. Tout ceci à la grande joie des badauds, des enfants, des ingénieurs d'occasion qui en ont ainsi plein la vue.

## Les amis des scouts organisent une souscription

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La population de Plessisville a été invitée à contribuer financièrement pour la réalisation du projet d'un local pour les Scouts. Une campagne de souscription est organisée à cette fin par les Amis des Scouts de Plessisville. L'objectif de cette collecte est fixé à \$8,000. Ces fonds seront utilisés pour la première étape d'une bâtisse où les Scouts pourront être "à l'abri" dans le plus bref délai possible. L'aménagement de cette bâtisse sera complété au fur et à mesure que d'autres fonds seront disponibles.

Période de trois ans Les Amis des Scouts de Plessisville se sont donnés un délai

de trois ans pour la réalisation complète du local et pour le financement de cette entreprise. Les jeunes faisant partie du mouvement scout de la ville de l'Érable feront leur part pour des travaux à leur portée. Les Scouts verront aussi à l'aménagement du site qui leur a été cédé par le Conseil municipal pour leurs activités. Il s'agit de l'ancien terrain de jeux de l'avenue St-Edouard. La direction des Scouts et les jeunes font actuellement l'examen de plusieurs suggestions en vue de choisir un nom qui conviendrait particulièrement au domaine. D'autres projets sont aussi à l'étude par les Amis des Scouts et leur groupe de protégés.

## Le conseil rural dresse un bilan de ses activités

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Son Hon. le maire Léon St-Pierre et ses collègues du conseil municipal, paroisse de Princeville, ont fait une revue générale du travail accompli au cours des deux dernières années. La situation financière a été améliorée de telle sorte qu'il a été possible de réduire de 50 pour cent le taux de la taxe foncière. Ce taux était de 50 cents par \$100 d'évaluation et il est maintenant de 25 cents. Les états financiers qui montraient un déficit, souligne M. St-Pierre, laissent maintenant voir des surplus, de près de \$40,000. Le maire ajoute que cet état de choses est principalement attribuable à des ententes conclues à l'amiable avec l'ex-secrétaire-trésorier pour la solution de problèmes communs.

Invitation aux contribuables "Le meilleur moyen de savoir ce qui se passe au conseil municipal, paroisse de Princeville, est d'assister régulièrement aux assemblées. Le public est admis à nos assemblées qui ont lieu à la Salle Dupré le premier lundi de chaque mois". C'est là la réponse donnée par Son Hon. le maire et les conseillers à ceux qui se plaignent de ne pas savoir ce qui se passe au conseil municipal, paroisse de Princeville. Le mandat du maire et de trois conseillers prend fin le 31 décembre 1968 mais il a été prolongé par des modifications apportées à la loi. Des mises en nomination pour ces quatre postes auront lieu le dimanche, 28 octobre.

## Drummondville-Sud songe à acheter un camion à incendie

DRUMMONDVILLE (J.S.O.) — Un projet visant à acheter un camion à incendie par la municipalité de Drummondville-Sud est en voie de devenir réalité. Il a été en effet proposé que soient étudiées sérieusement trois soumissions perçues par le conseil à cet effet, lors de la séance de Conseil de Ville tenue mercredi soir, à l'école Duvernay.

Une projet de fusion du service des incendies entre les municipalités de Drummondville-Sud et St-Nicéphore reste aussi un projet à envisager pour un proche avenir; à cet effet, une rencontre entre le conseil de Drummondville-Sud, un haut fonctionnaire du ministère des Affaires municipales et le Conseil de St-Nicéphore a été tenue jeudi soir dans le but d'étudier les avantages d'une fusion pour le service des incendies entre les deux municipalités. Lorsqu'il y a fusion dans ce sens, le gouvernement accorde une sub-

vention de 54 pour cent pour le cas ici, de l'achat d'un camion à incendie. La subvention accordée par le gouvernement si l'achat du camion est effectué par la municipalité seule est de 33 pour cent. Cette réunion devait étudier aussi l'éventualité d'agrandissement du poste du Service des Incendies de Drummondville-Sud. Il y a quelques années déjà qu'on songe à Drummondville-Sud d'effectuer les travaux nécessaires à l'agrandissement du poste, permettant d'ajouter un autre camion à incendie; ce projet n'avait jamais abouti.

Les soumissions furent faites par les compagnies Pierre Thibault de Pierreville, par la Cie des Camions à Incendie de Pierreville et enfin par la Cie Vogel qui n'a soumissionné que pour l'équipement seulement. Une moyenne des soumissions représente un coût de \$25,000.

## Les conséquences des narcotiques sont néfastes

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les conséquences des narcotiques sont néfastes. Nous n'avons pas à nous alarmer en ce qui concerne les Bois-Francs, mais il faut tout de même être en éveil. Le L.S.D. est particulièrement à craindre; c'est un produit chimique fabriqué dans des laboratoires clandestins situés aux États-Unis. Sur le marché noir, une once de L.S.D. vaut plus de deux millions". C'est ce qu'a déclaré M. Jean Dion aux Optimistes de Plessisville. M. Dion est policier-éducateur à la Sûreté municipale de Victoriaville et il était le conférencier invité à un souper-cau-

serie régulier chez les Optimistes de Plessisville. Nouveau président M. Jean-Marie Gosselin, nouveau président des Optimistes de Plessisville, dirige maintenant les activités du club. Il remplace M. Jean-Louis Michaud, président-fondateur. Une cérémonie intime marquera l'installation officielle de M. Gosselin dans ses nouvelles fonctions. La fête est prévue pour le 19 octobre. Quatre nouveaux membres ont été reçus dans les rangs des Optimistes lors du premier souper-causerie présidé par M. Jean-Marie Gosselin.